

enoromi

azine

MANAGEMENT

DANIELLE C. BIWAOU

*Des ambitions pour la
Chambre de Commerce
du Gabon.*

10



ENQUÊTE

Consommation :

Les prix n'ont pas fini de grimper.

DOSSIER

SOBRAGA : pionnière de
l'écocitoyenneté au Gabon.



SCANNEZ
LE QR CODE

Pour plus de contenu
sur notre site web
www.enoromi.com

MAGAZINE GRATUIT



771473 968012 >



SOTRADER

GABON

SOCIÉTÉ DE TRANSFORMATION AGRICOLE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

La Sotrader lance le programme Un Kiosque, Une Famille, une opportunité pour promouvoir l'entrepreneuriat familial. Deviens propriétaire d'un kiosque Graine en répondant aux critères suivants :

- être un/une Gabonais(e) Économiquement Faible,
- de caractère ambitieux(se) et animé(e) par le goût du challenge,
- avec la volonté de porter un projet viable.

Déposes ton dossier auprès de l'ANPI, au centre-ville.

PIÈCES À FOURNIR

- . Un CV
- . 2 photos
- . Copie de la carte nationale d'identité
- . Copie de la carte CNAMGS
- . Formulaire à remplir à l'ANPI

Délai: le 18 Juin à 15h30.

Un kiosque une famille

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UN KIOSQUE GRAINE !



Directeur de publication

Dorine Henry M.

Rédacteur en chef

Seif Mostley

Graphisme & maquette

Davy Megnie  Think different

Photographies

Junior Photographie

Régie publicitaire

Prestige Com Premium

Téléphone : +241 77 65 75 75

Équipe de rédaction

Christian BOUA

Griffin ONDO

Tsira

AIMK

Jean Paul Augé OLLOMO

Tirage mensuel

5000 exemplaires

Imprimé par

Services Prestiges International

Points de distribution

À Libreville

Spa Yacine

La Maison de Lulu

Urban FM

Oyem

Hôtel Marguerite

Ont participé

Brice GOTOA

Anne Marie JOBIN

Stevie MOUNOMBOU

Pépeh NDONG MEYO

Gloire ZN

Aude Sharys

Hailée M.D

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux

@Enoromi Magazine



ÉDITO

L'AVENIR DE L'ÉCOLE PASSE PAR L'INNOVATION

La valse des délibérations des examens scolaires qui battait son plein. Le brevet et le certificat d'études primaires ont déjà livré leurs lots de statistiques en termes de réussite, d'échec ; si bien qu'il a été procédé au classement des meilleurs établissements et même des meilleurs bassins pédagogiques. Il ne reste plus qu'à connaître celles du baccalauréat. C'est l'occasion d'apprécier l'ensemble de ces résultats. On sait, avant toute chose, que se pencher sur l'éducation reste une aventure parfois difficile. D'une part parce qu'elle relève d'une action publique, qui impose de juger les orientations politiques et leur portée, d'autre part en ce qu'elle appelle à les lire sous la lunette des attentes de la société. L'école gabonaise n'échappe pas à l'exigence de modernisation afin de l'adapter aux prétentions citoyennes et du monde économique.

L'histoire de l'éducation a toujours été celle de conduire les élèves sur la voie sur succès. Un travail important qui implique d'accompagner chaque enfant vers l'âge adulte, lui transmettre des savoirs, des valeurs devant faire de lui un être libre. Une mission et une tâche assez délicates. Cette année encore, dans un climat quelque peu particulier, le monde de l'école a dû se réadapter au contexte. La crise sanitaire a contraint le système scolaire à faire des ajustements. La qualité des résultats peut certes offrir l'idée d'un compte positif, mais une analyse scrupuleuse permettra de déceler des faiblesses. Lesquelles commandent désormais de véritablement repenser et moderniser le système éducatif gabonais. Cette modernisation doit s'inscrire dans un processus de changement et d'innovations. Le changement qui doit s'imposer au système éducatif porte sur la gouvernance scolaire. Notamment, en accordant davantage de responsabilités aux établissements dans les prises de décisions concernant les programmes scolaires et l'affectation

des ressources. C'est le choix que des pays tels que le Canada ou Israël ont fait depuis les années 1980. Cette démarche s'accompagne certes de l'assurance de disposer d'un corps d'enseignants hautement qualifiés et des chefs d'établissement compétents, y compris en matière d'évaluation des besoins de leurs élèves. Il faut envisager ce modèle de gestion comme l'idée d'accorder une certaine autonomie aux chefs d'établissement. Cette autonomie doit permettre d'accroître leur responsabilité dans la prise des décisions et en matière de gestion.

Aussi, si l'école a pour vocation d'organiser le génie de l'enfant, elle doit connaître des



Séif Mostley
Rédacteur en chef

transformations profondes en lui offrant un large éventail de possibilités. « Il ne suffit plus de penser l'enseignement comme une reproduction aveugle initiant chaque enfant à la vie des adultes, mais de concevoir la transmission, au-delà du fait biologique imposé par l'ordre naturel ». Le risque du refus à l'innovation sera de mettre à la disposition du pays une pléthore de diplômés dont les profils ne reflètent pas la réalité du marché.

Conduire l'unique politique de formation professionnelle n'est en rien la clé de l'innovation. Il faut faire appel à la créativité, repenser le modèle complet de l'enseignement général à l'enseignement technique et professionnel. Le remodelage des curricula est une des premières exigences. Il faut les adapter au temps et les rendre attractifs. Adopter une politique d'anticipation des crises en offrant des dispositifs inhabituels.

Il ne pourrait avoir une école de qualité au Gabon sans qu'il soit créé un environnement compétitif pour le secteur public. Le secteur privé donne globalement fière allure. Il bénéficie d'un environnement concurrentiel, qui n'est pas celui du secteur public. ●

Sommaire



09

Actualité.

Réassurance :
Les bonnes performances de la SCG-Ré en 2020.

ACTUALITÉS

06 ITIE :

Le retour du Gabon en bonne voie.

07 Réchauffement climatique :

Le Gabon reçoit un chèque de 17 millions de dollars pour sa lutte.

08 Projets intégrateurs de la CEMAC :

Des avancées considérables dans la sous-région.

09 Réassurance : Les bonnes performances de la SCG-Ré en 2020.

ENTREPRENEURIAT

16 Armel EYI

Un passionné parfaitement dans son assiette.

DOSSIER

18 Sobraga :

Pionnière de l'écocitoyenneté au gabon.

TRIBUNE

22 Séif Mostley

Capitalisme d'Etat au Gabon: comment concilier les objectifs sociaux et la pérennité des entreprises parapubliques?



10

A la Une.

Danielle Cibelle BIWAOU

Des ambitions pour la Chambre de Commerce du Gabon.

Nommée en novembre 2017, Danielle Cibelle BIWAOU est la première femme à avoir été portée à la tête de la direction générale de la Chambre de Commerce du Gabon depuis la création de l'institution, en 1935. Plus de trois ans après, elle a le sentiment d'avoir considérablement avancé sur les différents projets placés sous sa responsabilité, y compris dans le renforcement des relations avec les opérateurs économiques et les bailleurs de fonds. Ralentie depuis mars 2020 par la pandémie de Covid-19, elle ne nie pas qu'il reste encore beaucoup à faire.



40

Découverte.

La Maison de Lulu :
Un concept Store made in Gabon.

ENQUÊTE

24 Consommation :
Les prix n'ont pas fini de grimper.

MAIS ENCORE...

30 Blévia Méyia LUCCHESI
Bebepetitsecret, une solution pour faire de nos enfants des bilingues.

DEVELOPPEMENT PERSONNEL

32 Comment rebondir après un échec ?

SPORT

34 Les gabonais aux JO de Tokyo 2020
Comme un rendez-vous manqué.

CULTURE

38 Gabon
Le parc national d'Ivindo inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

DÉCOUVERTE

40 La Maison de Lulu :
Un concept Store made in Gabon.

ZOOM SUR

42 Bénédith Chanie KESSANY :
De l'altruisme au coaching personnel.

INTERNATIONAL

44 Tourisme spatial :
Enjeux scientifiques ou commerciaux ?



38

Culture

Gabon :
Le parc national d'Ivindo inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Actualités

ITIE : Le retour du Gabon en bonne voie.



Le Gabon prépare en ce moment son retour au sein de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) huit ans après son exclusion. Une équipe qui devra conduire le processus vers la nouvelle adhésion a été mise en place en décembre dernier par le ministre du Pétrole, du Gaz et des Mines, Vincent de Paul MASSASSA.

Dénoté Groupement d'intérêt de l'Initiative sur la transparence des industries extractives au Gabon, cette équipe est dirigée par Léontine-Tania OYOUOMI-LOUMBOU, diplômée en droit et finances. Depuis lors le Gabon s'active pour réadhérer à cette organisation internationale à but non lucratif chargée de maintenir à jour et de superviser la mise en œuvre de la norme pour la bonne gestion des ressources pétrolières, gazières et minières. Le groupement est constitué de l'administration, la société civile et les représentants du secteur extractif.

« Il nous revient désormais, assistés par la société civile, les administrations sœurs et les entreprises actives dans le secteur de l'extraction, de satisfaire pleinement aux exigences et critères fixés par l'ITIE tant sur les données de production inhérentes à notre secteur d'activités que sur la gestion des ressources naturelles afin de donner toutes les assurances devant concourir à une proche réadmission », avait-elle déclaré.

Le Gabon veut mieux gérer ses industries extractives

Le Gabon avait adhéré pour la première fois à l'ITIE le 14 mai 2004 avant d'être suspendu en 2013 pour non-transparence dans la gouvernance des industries extractives. Dans son programme triennal de réformes économiques et financières signé avec le Fonds monétaire international (FMI), soutenu par mécanisme élargi de crédit (MEC), le pays s'était engagé à réintégrer cette initiative. Mais, jusqu'à la fin du programme, le 18 juin 2020, cela n'avait pas toujours été fait.

« Nous restons déterminés à mettre en œuvre les réformes restant sous le programme MEC, en particulier l'application à l'initiative sur la Transparence dans les industries extractives (ITIE) », avait néanmoins rassuré l'ancien ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Marie OGANDAGA. C'était dans la lettre d'intention adressée au FMI, le 3 avril 2020,



pour solliciter l'assistance financière de l'institution de Bretton Woods, au titre de l'instrument de financement rapide (IFR), pour faire face aux conséquences économiques de la pandémie de la Covid-19.

Lors de sa prise de fonctions officielle, la nouvelle présidente du Groupement d'intérêt de l'ITIE, Léontine-Tania OYOUOMI-LOUMBOU, a déclaré qu'« aucun effort ne sera ménagé pour afficher une totale transparence dans la communication des revenus découlant de l'octroi de permis pétroliers, concessions minières ou aurifères et de leur gestion afin de rassurer l'opinion publique et nos partenaires internationaux sur le fonctionnement de nos activités et de mieux en cerner les incidences sur notre économie ».

Le Gabon s'active pour réintégrer l'ITIE

Le Gabon prépare en ce moment son dossier de réintégration au sein de l'ITIE. Les membres du Groupement d'intérêt de l'ITIE Gabon espèrent déposer le dossier de candidature du Gabon au courant du troisième trimestre 2021.

« Nous sommes en train de réfléchir au plan de travail qui doit être présenté à Oslo (Norvège) avant le dépôt de candidature qui devrait se faire normalement au courant du troisième trimestre 2021, si nous sommes à jour dans nos travaux. Nous avons un certain nombre d'actions à poser : préparer ce plan de travail et réfléchir à la constitution du dossier de candidature du Gabon », a déclaré Léontine la présidente du Groupement d'intérêt de l'ITIE Gabon.

Le Groupement d'intérêt de l'ITIE Gabon à la manœuvre

Depuis plusieurs mois, des actions ont été menées par le groupe. Il s'agit, entre autres, d'une tournée médiatique visant à expliquer à la population l'importance pour le Gabon de repartir vers cette ini-

tiative. Une session de formation a également été organisée avec le siège du secrétariat international de l'ITIE dans le but de permettre à notre pays de répondre aux nouvelles exigences. Un travail d'ensemble a enfin eu lieu pour déterminer le modèle à présenter en vue de défendre les couleurs du Gabon, a énuméré Léontine Tania OYOUOMI-LOUMBOU.

L'ITIE exige aux pays membres de rendre publiques toutes les informations liées à l'exploitation des ressources naturelles. Pour le Gabon, il s'agit du pétrole, du gaz et des mines. « Le plus difficile reste à faire. Ce n'est pas tant de désigner les membres, de tenir les réunions, le plus difficile va être le maintien du rythme de publication des rapports avec un budget conséquent et la divulgation », explique Marc ONA ESSANGUI, membre de la société civile.

L'ITIE pour s'assurer que les revenus profitent à tous

La norme ITIE de 2019 et les procédures de gestion de production des industries du gaz et des mines permettent à la société civile de jouer un rôle important. « Ce rôle vise à s'assurer que les revenus du secteur extractif sont gérés de manière transparente pour le bien commun. Que ces revenus servent à lutter contre les inégalités », a indiqué Georges MPAGA, leader de la société civile et membre du Groupement d'intérêt ITIE Gabon.

L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives est une organisation internationale à but non lucratif et de droit norvégien, chargée de maintenir à jour et superviser la mise en œuvre d'une norme. Lancée en 2003, l'objectif de cette norme est d'évaluer dans quelle mesure les revenus des ressources pétrolières, gazières et minérales d'un pays sont gérés de manière transparente. ●

Brice GOTOA

Réchauffement climatique : Le Gabon reçoit un chèque de 17 millions de dollars pour sa lutte.



Grâce à une politique environnementale ayant permis en 2016 et 2017 de réduire considérablement le taux d'émission de gaz à effet de serre à travers la préservation de sa forêt, l'État gabonais a reçu de la part du gouvernement norvégien un chèque de 17 millions de dollars, soit environ 9,3 milliards de FCFA.

Pour ses efforts contre la déforestation, le Gabon va bénéficier de la part de la Norvège d'une enveloppe de 17 millions de dollars, soit environ 9,3 milliards de FCFA. Cette manne financière est la contrepartie du carbone supplémentaire séquestré entre 2016 et 2017, grâce aux mesures mises en œuvre par le Gabon en faveur de la protection de la forêt. Au cours de cette période, les forêts du Gabon ont séquestré environ 3,4 millions de tonnes de ce carbone.

« Après que des experts indépendants ont vérifié les résultats obtenus par le Gabon en matière de réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, un paiement de 17 millions de dollars américains rétribue les réductions réalisées par le Gabon en 2016 et 2017, par rapport au niveau des émissions annuelles de 2006 à 2015 », renseigne un communiqué du ministère des Eaux et Forêts.

L'accord avait été annoncé le 22 septembre 2019 à New York, à la veille du Sommet pour le climat convoqué par le secrétaire général des Nations unies, Antonio GUTERRES. Il s'agit du premier accord de financement récompensant un pays africain pour le carbone séquestré grâce aux mesures prises pour préserver des forêts naturelles. Cet accord récompensera à la fois les performances passées et les résultats futurs en procédant à des paiements annuels jusqu'en 2025.

Le Gabon doit poursuivre ses efforts

Cette récompense va être remise au Gabon à travers l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI). C'est un fonds créé en septembre 2015, et géré par le Programme des Nations unies pour le

développement (PNUD) et dont la Norvège est le principal bailleur aux côtés d'autres pays industrialisés. Selon le ministre de l'Environnement norvégien, Ola ELVESTUEN, c'est la première fois qu'un pays africain est récompensé pour avoir réduit les émissions liées aux forêts au niveau national.

« La reconnaissance par CAFI de notre système de surveillance et de nos données est particulièrement encourageante dans la mesure où elle constitue une référence mondiale en matière de paiements pour les réductions des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts », a indiqué le Pr Lee WHITE, ministre gabonais des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan climat, avant d'ajouter : « Nous devons augmenter la valeur des forêts tropicales gabonaises, afin de garantir que la conservation et l'exploitation durable puissent être utilisées comme outils pour améliorer le niveau de vie des populations gabonaises en créant des emplois et des moyens de subsistance, tout en préservant nos trésors naturels et nos écosystèmes riches en biodiversité ».

Un Président impliqué dans la lutte contre le changement climatique

Cette nouvelle a été saluée par le Chef de l'État, Ali BONGO ONDIMBA qui estime qu'il est encore possible de faire mieux et plus en termes d'accompagnement et de soutien. « Il est important de reconnaître le rôle majeur joué par certains pays dans la lutte contre le réchauffement climatique. [...] Je remercie la Norvège pour son initiative. Celle-ci doit constituer une source d'inspiration pour la communauté internationale dans son ensemble », souligne-t-il sur sa page Facebook.

Présenté comme un « champion » des questions environnementales et climatiques, Ali BONGO ONDIMBA ne manque pas une occasion pour réaffirmer sa détermination à protéger les forêts gabonaises dans le cadre de cette lutte contre les changements climatiques. Il assure en effet qu'« en protégeant ses forêts, le Gabon permet au monde de mieux respirer ».

Une reconnaissance du travail accompli

Le Gabon est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Ce qui s'est traduit entre autres

par l'adoption de multiples réformes pour la protection de ses forêts. Notamment, l'interdiction d'exportation des grumes prise en 2009 par le président de la République.

« Depuis le début des années 2000, nous avons progressivement réformé le secteur forestier en imposant aux entreprises l'adoption de plans d'aménagement prévoyant une durée de rotation des coupes de plus en plus longue. L'interdiction d'exporter les grumes sans les transformer a aussi fait chuter la production de bois. La certification FSC (Forest Stewardship Council, un label de gestion durable le plus exigeant dans le domaine forestier), qui sera exigible de toutes les concessions d'ici à 2022, est la prochaine étape. Nous avons dans le même temps créé treize parcs nationaux pour placer sous protection plus de 20 % de la superficie du pays. La déforestation est quasiment nulle au Gabon », a expliqué le Pr Lee WHITE.

Le Gabon, un bon élève

Selon le porte-parole de la présidence de la République, la récompense de la Norvège est le signe de la reconnaissance du rôle majeur joué par le Gabon dans la lutte contre le réchauffement climatique. « Il s'agit d'une étape importante. Mais il faut aller plus loin afin que les efforts réalisés, en particulier par les pays d'Afrique centrale, en faveur de la protection des forêts soient rémunérés à leur juste valeur », a affirmé Jessye ELLA EKOGHA.

Cette distinction internationale intervient dans un contexte où le pays n'est pas exempt de scandales, comme celui qui a éclaté il y a 2 ans autour du bois de keva-zingo illégalement abattu, et qui a montré l'ampleur de la corruption dans l'administration. Désormais, pour avoir un contrôle accru du secteur, le pays a procédé à la mise en place d'un système de traçabilité des produits bois à l'échelle nationale. Ce qui permettra de lutter contre l'exploitation illégale des ressources forestières.

Le Gabon est un pays de forêts. Son territoire terrestre est recouvert par 23 millions d'hectares de forêt tropicale humide, soit l'équivalent de 85% de sa superficie. Cette forêt s'inscrit dans le continuum du bassin forestier du Congo, qui constitue le deuxième « poumon vert » de la planète, après l'Amazonie. La forêt gabonaise est l'une des mieux préservées au monde. ●

Brice GOTOA

Actualités



Projets intégrateurs de la CEMAC : Des avancées considérables dans la sous-région.

●●●●●●●●

Huit mois après la tenue à Paris (France) de la table ronde de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) qui a abouti à une collecte de fonds d'une enveloppe globale de 2492,6 milliards de FCFA pour leur financement, deux des 12 projets intégrateurs sont déjà en phase de démarrage, selon le secrétariat permanent du Programme des réformes économiques et financières (Pref-Cemac).

Le processus de mise en œuvre des projets intégrateurs de la CEMAC connaît, pour la première fois dans la sous-région, une évolution satisfaisante grâce au suivi constant mené par le Comité ad hoc de suivi avec l'appui de la Commission de la CEMAC, de la Banque africaine de développement (BAD), de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et de la Banque mondiale. L'information a été donnée par le secrétaire permanent du Programme des réformes économiques et financières (Pref-Cemac), Pr Michel-Cyr Djiena Wembou au cours de la troisième réunion du Comité technique de suivi de la mobilisation des ressources et de la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC, tenue du 25 au 28 mai 2021 à Douala au Cameroun.

« Sur les douze projets prioritaires présentés à la table ronde de Paris, deux sont déjà en phase de démarrage, moins d'une année après la tenue de la table ronde. Il s'agit du projet d'interconnexion des réseaux électriques Cameroun-Tchad dont le financement a été bouclé dès l'ouverture de la table ronde par la BAD, la Banque Mondiale et le Cameroun, et du projet de construction de l'Université

inter-États Congo-Cameroun dont les deux pays ont entrepris d'accomplir les diligences requises pour le lancement de la partie congolaise dudit projet », a indiqué Pr Michel-Cyr DJIENA WEMBOU.

Le démarrage fixé au premier semestre 2022

Selon le secrétaire permanent du Pref-Cemac, l'instruction de deux autres projets sera achevée en décembre de cette année et après l'adoption du rapport final d'évaluation par les Conseils d'administration respectifs de la Bad, de la BDEAC et d'Areximbank, le processus de décaissement sera enclenché et ces deux projets pourront commencer au premier semestre 2022. « Il s'agit du projet de construction d'un pont sur le fleuve Ntem, y compris les raccordements routiers, et le projet de construction de la voie express Lolabé-Campo entre le Cameroun et la Guinée équatoriale », a-t-il souligné.

Les trois institutions qui participent au financement de ces deux projets ont confirmé leurs contributions annoncées à Paris. La BAD, chef de file des PTF, et la BDEAC, n'attendent plus que les diligences devant être accomplies par les deux États impliqués dans ces projets.

Trois projets en restructuration attendus pour 2024

Aussi, suite aux efforts déployés par les États membres, les institutions communautaires concernées, les partenaires techniques et financiers et les investisseurs privés, trois des projets intégrateurs seront restructurés en vue de leur construction au plus tard en 2024. Il s'agit du projet d'aménagement hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées (Cameroun, Congo, Gabon, RCA), dont l'entreprise adjudicataire vient d'être sélectionnée par les plus hautes autorités du Congo et du Cameroun le 12 avril 2021, ensuite du projet de construction du port sec de Béloko sur le corridor Douala-Bangui dont la RCA a marqué son haut accord pour une restructuration du projet dans une logique de développement en PPP, et enfin du projet de construction du port sec de Dolisie au Congo sur le corridor Gabon-Congo qui sera également restructuré dans une logique de construction exploitation en PPP avec l'appui du gouvernement congolais et le soutien des partenaires déjà identifiés.

Selon le secrétaire permanent du Pref-Cemac, cette troisième session du Comité technique de suivi a permis aux représentants des États, aux experts de la BAD, de la BEAC, de la Banque mondiale, de la Commission de la CEMAC et du Pref-Cemac de faire le point détaillé sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de chacun des onze projets intégrateurs et les difficultés rencontrées, de préciser les montants, les types de financements confirmés et de formuler des recommandations en vue de l'accélération du processus d'exécution de ces projets ; aussi bien par les États membres que par les bailleurs et les investisseurs privés.

Déjà 464,5 milliards de FCFA mobilisés

Cette évolution des projets intégrateurs de la CEMAC intervient six mois après avoir réexaminé la faisabilité des 11 projets intégrateurs de la CEMAC, et l'élaboration du calendrier de mise en œuvre pour la période 2021-2025. En effet, pendant deux jours, les techniciens se sont appuyés sur les paramètres économiques précis pour envisager la mise en œuvre de ces projets.

« La table ronde a permis d'enregistrer des annonces. Mais on ne peut pas se contenter des annonces, il faudrait absolument réexaminer projet par projet, les annonces faites par chaque bailleur, établir un calendrier de mise en œuvre, voir quelles sont les conditions de financement annoncées », avait déclaré le Pr Michel Cyr DJIENA WEMBOU au cours de la rencontre de décembre dernier.

Selon la banque de développement de la CEMAC, l'enveloppe nécessaire au financement des projets intégrateurs est estimée à près de 2 668 milliards de FCFA. Sur ce montant environ 464,5 milliards de FCFA, soit 17,4% du coût total, ont été mobilisés. La Communauté sollicite auprès des partenaires techniques et financiers un montant de 2 203 milliards de FCFA pour couvrir l'écart de financement. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des quatre axes stratégiques du Programme économique régional : la facilitation du transport et des échanges ; la production et l'interconnexion des réseaux électriques et de communications ; le renforcement d'un marché commun ; le capital humain. ●

Brice GOTOA



Réassurance : Les bonnes performances de la SCG-Ré en 2020.



La Société commerciale gabonaise de réassurances (SCG-Ré) a enregistré un résultat net fortement en hausse (+241%) au 31 décembre 2020, ceci malgré la pandémie de la Covid-19 qui a impacté négativement la plupart des secteurs d'activité.

Sous la direction de son nouveau président du conseil d'administration (PCA), Akim Mohamed DAOUDA, les administrateurs de la Société commerciale gabonaise de Réassurances (SCG-Ré), filiale du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS), se sont réunis aux fins d'arrêter les comptes et bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

«L'année 2020 aura finalement été satisfaisante pour la SCG-Ré. Ses performances, dans ce contexte économique incertain du fait des répercussions économiques des mesures gouvernementales de la Covid-19, sont la résultante de sa capacité de résilience et celle des marchés d'Assurances de la zone Cima », a indiqué Akim Mohamed DAOUDA.

Au 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est établi à 13,731 milliards de FCFA contre 14,098 milliards de FCFA en 2019, enregistrant une baisse de 3%, principalement générée par le recul des cessions commerciales (facultatives et traités). La charge de sinistres a enregistré une progression de 53%, pour se situer à 5,156 milliards de FCFA contre 3,380 milliards de FCFA en 2019. Cette augmentation globale de la sinistralité est la résultante du règlement de quelques sinistres majeurs.

Un résultat net en forte hausse (+241%)

En dépit du recul du chiffre d'affaires et de la progression des paiements des sinistres, le résultat d'Exploitation a connu une hausse de 78%, s'établissant à 1,651 milliards de FCFA au 31 décembre 2020, contre 929 millions de FCFA au 31 décembre 2019. De même, le résultat net (bénéfices) a fortement progressé se situant à 1,416 milliards de FCFA en 2020, contre 412 millions de FCFA en 2019, soit une hausse de +241%.

En marge de l'examen des comptes et du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2020, le Conseil d'Administration s'est également penché sur les divers projets de la SCG-Ré devant permettre au réassureur gabonais de consolider son positionnement sur le marché africain, notamment dans la sous-région de l'Afrique centrale.

La SCG-Ré s'ouvre à l'Afrique centrale et de l'Ouest

Malgré une conjoncture économique internationale difficile dont n'échappe ni les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ni le secteur des assurances, la compagnie de réassurance veut atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour les prochaines années. Car, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique et de développement quinquennal 2021-2025, notamment dans son volet «Développement commercial en Afrique centrale», la SCG-Ré ambitionne de se hisser dans le top 10 des leaders de la réassurance en Afrique. Aujourd'hui, il revendique la place du premier réassureur de l'Afrique centrale.

« En qualité de premier réassureur de la sous-région de l'Afrique centrale, nous nous faisons une exigence de rencontrer tous nos clients au moins une fois par an, afin de réaliser une revue de nos partenariats, d'évoquer les opportunités d'affaires pour la nouvelle année, d'identifier leurs besoins, de proposer notre savoir-faire via notre assistance technique multiforme », a indiqué Dr Andrew GWODOG, administrateur directeur général de la SCG-Ré.

Depuis le début de cette année 2021, la SCG-Ré, déploie ses équipes dans des

pays d'Afrique centrale notamment, le Cameroun, le Congo et la République démocratique du Congo pour rencontrer des compagnies d'assurances.

Le réassureur mise sur sa proximité pour consolider ses parts de marché

Par cette mission commerciale, le réassureur gabonais veut « confirmer sa volonté de s'implanter solidement et durablement en Afrique centrale avec pour ambition de demeurer le réassureur de référence de la sous-région », soutient la filiale du Fonds gabonais d'investissements stratégiques.

Le maillage du marché de l'Afrique devrait se poursuivre par les étapes du Burundi et de la Guinée équatoriale, car l'objectif étant de couvrir l'ensemble de la sous-région. Cette mission qui a commencé en Afrique centrale au cours du premier semestre 2021 va se poursuivre dès le second semestre en Afrique de l'Ouest, selon les responsables de la compagnie.

Toutefois, selon la dernière note de conjoncture de la Direction générale de l'économie et de la politique fiscale (DGEPF), l'observé du premier trimestre 2021 met en exergue une baisse de l'activité du secteur. En effet, le chiffre d'affaires a chuté (-13,6%) pour s'établir à 31,40 milliards de FCFA contre 36,36 milliards FCFA à la même période en 2020.

Société de réassurance de droit gabonais créée le 22 février 2012 et régie par les dispositions de l'Acte Uniforme OHADA. La SCG-Ré est une initiative de l'État gabonais et des sociétés d'assurances du Gabon. La création de la SCG-Ré est le symbole du partenariat public-privé s'inscrivant dans le cadre du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), à travers le pilier « Gabon des services » et impulsé par Chef de l'État, Ali BONGO ONDIMBA.

La SCG-Ré a pour mission de gérer, au nom et pour le compte de l'État gabonais, la cession légale sur les primes et cotisations des sociétés d'assurances exerçant au Gabon. Elle est également chargée de recevoir les acceptations facultatives en réassurance conventionnelle (facultatives et traités). ●

Brice GOTOA



▶ MANAGEMENT

DANIELLE CIBELLE BIWAOU

Des ambitions pour la Chambre de Commerce du Gabon.

I Nommée en novembre 2017, Danielle Cibelle BIWAOU est la première femme à avoir été portée à la tête de la direction générale de la Chambre de Commerce du Gabon depuis la création de l'institution, en 1935. Plus de trois ans après, elle a le sentiment d'avoir considérablement avancé sur les différents projets placés sous sa responsabilité, y compris dans le renforcement des relations avec les opérateurs économiques et les bailleurs de fonds. Ralentie depuis mars 2020 par la pandémie de Covid-19, elle ne nie pas qu'il reste encore beaucoup à faire.

ENOROMI MAGAZINE

Promue en novembre 2017, cette année, vous totaliserez quatre ans au poste de Directrice générale de la Chambre de Commerce du Gabon. Qu'est-ce qui, selon vous, a changé depuis votre arrivée? Quel bilan d'étape pouvez-vous faire aujourd'hui?

Danielle Cibelle BIWAOU

Tout d'abord je tiens à adresser mes sincères remerciements au Magazine Enoromi pour l'opportunité qu'il me donne.

J'ai intégré la Chambre de Commerce du Gabon en septembre 2012 après avoir cumulé une expérience et une expertise professionnelles de 9 ans, dont près de 7 années passées au sein du service économique de l'Ambassade de France au Gabon. J'ai été promue au poste de Directeur général par les membres du Bureau de la Chambre de Commerce que dirige le Président Jean Baptiste BIKALOU, et deviens ainsi la première femme à occuper ce poste depuis la création de l'Institution en 1935.

Cette nomination est pour ainsi dire, l'un des premiers changements opérés au sein de la Chambre de Commerce. Parler de ce qui a changé revient à dresser un bilan. Bilan d'étape qui s'appuiera essentiellement sur des faits marquants étant entendu que plusieurs autres actions ont été menées durant cette période.

Sur le plan infrastructurel, l'un des premiers défis à relever dès ma prise de fonction était celui du lancement et la conduite des travaux de construction du bâtiment des affaires de type R+1 devant abriter les 3 outils d'appui aux opérateurs économiques : le Centre de Gestion Agréé, la Bourse de Sous-traitance et de Partenariats et le Centre d'Arbitrage de Médiation et de Conciliation.

Ce bâtiment, dont les travaux de construction ont duré 15 mois, a été financé par la Banque mondiale via le Projet de Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité (PPIC) et nous a permis de disposer d'un bâtiment des affaires neuf et d'un hall de notre siège social réhabilité et aménagé.



Par ailleurs, et ce dans le souci de valoriser certains des éléments de notre patrimoine, nous avons procédé à la réhabilitation de certains espaces et bâtiments à Libreville et Port-Gentil. À noter que la Chambre de Commerce du Gabon en tant que première Institution de notre pays, dispose d'un patrimoine disséminé à travers le pays. Ce patrimoine devra d'ailleurs faire l'objet d'un audit minutieux afin d'en évaluer la composition et mettre en place un plan stratégique de valorisation pour mieux en tirer profit.

Sur le plan structurel et organisationnel, j'ai fait procéder dès ma prise de fonction à un bilan de compétences des collaborateurs afin de savoir qui fait quoi et être en adéquation avec l'exigence de mettre « la bonne personne à la place qu'il faut ». Cet exercice nous a permis de relever qu'il y avait des manques à combler en termes de ressources humaines et donc des capacités à renforcer. Cependant, nous avions d'un autre côté d'énormes contraintes financières qui ne nous autorisaient pas à embaucher. Nous avons donc procédé au renforcement des équipes existantes en intégrant des jeunes grâce au dispositif SEJ du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité des jeunes (Prodece de la

Banque Mondiale), avec appui l'ONE. Puis, nous avons évolué vers le dispositif CAJ de l'ONE qui offrait des avantages plus intéressants pour les jeunes et pour nous. Notre objectif est également d'accompagner les jeunes et favoriser leur insertion professionnelle. La Chambre de Commerce contribue ainsi à la lutte contre le chômage des jeunes notamment ceux diplômés à la recherche d'un premier emploi.

En novembre 2018, la Chambre de Commerce a participé de manière active à la co-organisation des assises de l'entrepreneuriat avec le Bureau de Coordination du Plan Stratégique Gabon Émergent (BCPSGE), la Confédération Patronale Gabonaise (CPG) et JA Gabon. Plusieurs acteurs de l'écosystème y ont pris part à ces assises. Assises qui ont donné lieu à 36 recommandations fortes, dont celles portant sur la redynamisation de la Chambre de Commerce. Un Comité de suivi auquel j'ai participé, a par la suite été mis en place et était dirigé par la CPG et présidé par Alain BA OUMAR.

Au titre de l'accompagnement des opérateurs économiques, nous avons mobilisé et conjointement conduit en novembre 2018, avec la CPG, une délégation

d'opérateurs économiques gabonais en Turquie dans le cadre du sommet Turquie-Afrique de 2018. Cette activité relève d'un de nos savoirs faire à savoir la mise en relation.

Sur le plan des relations opérateurs économiques-bailleurs de fonds, la Chambre de Commerce a servi de plateforme d'échange entre les donneurs d'ordre, les entreprises sous-traitantes en l'occurrence les PME, et les bailleurs de fonds notamment l'Agence Française de Développement dans le cadre des projets PISE et PASS2, la Banque mondiale dans le cadre du PDIL2 et l'accès au marché des PME. La Banque Africaine de Développement avec notamment les échanges en direct avec les entreprises du secteur BTP. D'autres rencontres continuent de se faire.

En septembre 2020, la Chambre de Commerce a contribué et a abrité la première élection des juges consulaires qui, au demeurant, sont des opérateurs économiques sectoriels siégeant aux côtés des juges professionnels au sein du Tribunal de Commerce de Libreville.

Sur le plan de la formation et du renforcement de capacités des opérateurs, nous avons organisé avec l'ANPI et l'équipe du projet PDIL2 de la Banque mondiale en janvier 2021, et ce durant deux semaines une formation à l'endroit des entreprises du secteur de BTP qui, par ailleurs, a été fortement impacté par la crise du Covid-19. À l'issue de la formation, un suivi est en cours pour les entreprises ayant bénéficié de la formation. D'autres actions concrètes sont également en cours de préparation.

En interne, le personnel de la Chambre de Commerce bénéficie actuellement d'un renforcement de capacités sur une durée de 6 mois en discontinu dans le domaine du management, du leadership grâce à l'appui du Cabinet P&A Conseil qui la Chambre de Commerce dans le cadre du Projet de Renforcement des Capacités des jeunes pour l'Employabilité et la Protection sociale de la Banque Africaine de Développement. L'idée sous-jacente est d'outiller le personnel par l'acquisition de compétences qui serviront à accompagner les jeunes notamment les porteurs de projets dans leurs démarches de développement.

Sur le plan de la coopération, nous œuvrons pour le maintien de relations étroites avec partenaires au niveau local et international. Nous coopérons notamment avec les représentations diplomatiques installées et/ou ayant compétence sur notre pays. Notre objectif est de créer un réseau avec les chambres de commerce sœurs de ces pays et nouer des partenariats au bénéfice de nos ressortissants.

ENOROMI MAGAZINE

En 2019, il avait été mis en place un Comité de réflexion pour la redynamisation de la Chambre de commerce. Conduite par Monsieur Alain Bâ Oumar, Président de la CPG, à quelles recommandations est parvenue cette structure, et quelles sont celles qui se sont matérialisées depuis lors ?

Danielle Cibelle BIWAOU

Le comité de redynamisation de la Chambre de Commerce auquel j'y prenais part a, à l'issue de plusieurs séances de travail et de consultations diverses, élaboré un rapport qui visait, entre autres, à définir les grandes lignes directrices qui guideraient ladite redynamisation. Celle-ci s'appuierait sur 3 défis majeurs : la mise en place d'une offre de produits et services en adéquation avec les besoins des ressortissants de la Chambre de Commerce, le changement de gouvernance et l'optimisation du patrimoine. Le rapport a été transmis en mars 2020 au Premier ministre de la période.

Dans le souci de valoriser certains des éléments de notre patrimoine, nous avons procédé depuis lors à la réhabilitation de certains espaces et bâtiments à Libreville et Port-Gentil. Aujourd'hui, le renouvellement des instances de la Chambre de commerce est d'actualité. Les autorités compétentes sont à pied d'œuvre pour accompagner la Chambre de Commerce dans cette nouvelle mutation et communiqueront sur cet aspect le moment venu.

ENOROMI MAGAZINE

Depuis mars 2021, la structure que vous dirigez abrite en son sein la cellule Genre et Handicap du Ministère en charge des PME, dédiée spécifiquement aux femmes entrepreneurs dont celles vivant avec un handicap. Présentez-nous cette cellule, quelles sont ses missions et les actions qu'elle devrait mener ?

Danielle Cibelle BIWAOU

Tout d'abord, la mise en place d'une cellule genre répond à une exigence des Nations unies dans la prise en compte des questions du genre dans les administrations et les entreprises. Cette exigence s'est matérialisée au sein de la Chambre de Commerce via le Ministère en charge des PME qui a bien voulu installer une Cellule Genre et Handicap au sein de notre Institution.

Cette cellule Genre dirigée par une équipe de coordination, est un cadre d'information et d'appui aux femmes entrepreneurs notamment celle vivant avec un handicap et a vocation à mener un plaidoyer soutenu auprès des autorités via la tutelle, et fournir une meilleure compréhension des questions touchant au genre dans le domaine de l'entrepreneuriat.

ENOROMI MAGAZINE

À l'exemple du Forum des femmes gabonaises entrepreneures organisé à Libreville en juin 2021, vous participez depuis plusieurs mois à divers événements en rapport avec la place de la femme dans l'écosystème entrepreneurial. Pourquoi est-ce si important pour vous de vous impliquer autant ?

Danielle Cibelle BIWAOU

Sans vouloir être une 'féministe radicale' ou m'inscrire dans l'effet de mode ou un dans l'air du temps, je pense que ma participation aux différentes activités liées au genre est la matérialisation de mon engagement et l'accomplissement de ma part de responsabilité en tant que femme dans la lutte pour nos droits et le respect de ceux-ci. Nous, les femmes, devons saisir l'opportunité qui nous est offerte afin de devenir un moteur de développement et de croissance économique. Sait-on jamais, cette décennie qui nous accordée se muera en une décennie supplémentaire voire un « Centenaire de la femme ». Je reste néanmoins convaincue que ce combat n'aura véritablement de sens que si tous ensemble, hommes et femmes, œuvrons ensemble pour que l'égalité des genres et l'équité soient effectives. Le chemin est encore long, mais il n'est pas impossible.

C'est en cela que je félicite le Chef de l'État pour nous avoir accordé la décennie de femme.

ENOROMI MAGAZINE

De quel soutien ou accompagnement bénéficient les entrepreneurs gabonais de façon générale de la part de la Chambre de commerce ?

Danielle Cibelle BIWAOU

La Chambre de Commerce est la « maison » de toutes les entreprises sans distinction. Elle a été créée par elles et existe donc pour elles. C'est un organe qui les représente et qui défend leurs intérêts auprès des instances publiques notamment. La question qui revient souvent est effectivement « que gagne-t-on en étant membre de la Chambre ? » Accompagner une entreprise ou un opérateur économique suppose qu'en amont on connaisse l'entreprise et ses besoins et que l'on soit capable d'y répondre.

Aujourd'hui peu d'entreprises sont enregistrées à la Chambre alors même qu'elles gagneraient à se faire identifier, à se faire connaître et à exprimer leurs besoins qui seront par la suite traduits en produits ou services de façon différenciée ou globale, à intégrer un réseau d'opérateurs locaux et internationaux via les chambres-sœurs à travers le monde notamment celles francophones.

L'accompagnement aujourd'hui se traduit par plusieurs éléments dont l'écoute et le conseil, l'information et la formation et l'appui divers, les mises en relation d'opérateurs au niveau local et international, l'appui pour découvrir un marché, etc.

Conscients que notre accompagnement actuel est très limité, nous œuvrons aujourd'hui à bâtir une offre de produits et services qui soit attrayante et déployée sur nos délégations provinciales de Port-Gentil et Franceville. Nous y reviendrons...

ENOROMI MAGAZINE

Et pour ce qui est des artisans ? Bénéficient-ils eux aussi de votre soutien ?

Danielle Cibelle BIWAOU

La Chambre de Commerce du Gabon est également une Chambre de l'artisanat. Les artisans sont souvent considérés à tort comme « le parent pauvre » alors même qu'ils constituent un pan non négligeable de notre économie. En effet, la plupart des PME locales sont artisanales.

Management

Cependant celles-ci sont souvent peu connues alors qu'elles gagneraient à être mises en lumière. Comme vous pouvez l'imaginer, la crise sanitaire actuelle a particulièrement frappé cette catégorie d'entrepreneurs que sont les artisans. Avec la création en cours de finalisation de la Chambre des métiers et de l'Artisanat, portée par le Ministère en charge des PME, les artisans devraient trouver une meilleure tribune entièrement dédiée à leurs activités et à la prise en compte de leurs besoins globaux et spécifiques.

ENOROMI MAGAZINE

Comme toutes les structures aussi bien publiques que privées, la Chambre de commerce du Gabon a été impactée par la pandémie de la Covid-19. Comment la crise sanitaire a-t-elle été vécue chez vous et qu'est-ce qui a été fait, y compris pour le personnel ?

Danielle Cibelle BIWAOU

Le caractère inédit de la crise de la Covid-19 a fait que l'ensemble de nos activités ait été impacté notamment avec la réquisition de la Chambre de commerce laquelle a, face à l'urgence sanitaire, été réquisitionnée pour abriter le Comité de Pilotage de veille et riposte à la Covid-19, et ce jusqu'à ce jour. Tout le personnel a été de facto soumis au télétravail même si concrètement, toutes les conditions n'étaient pas réunies pour assurer le travail à distance de manière optimale. Nous avons enregistré des pertes sèches de 100% en termes des revenus tirés de la vente de nos espaces.

Face à la crise sanitaire, deux enquêtes barométriques ont été réalisées par nos soins auprès des entreprises avec l'appui d'ITC et de la CPCCAF. Ce dernier est l'organe fédérateur des chambres de commerce africaines francophones, dont est membre la Chambre de Commerce du Gabon. Les enquêtes visaient à mesurer l'impact de la Covid-19 à chaud sur leurs activités des entreprises, mais également mesurer le rôle qu'ont joué les Chambres de Commerce notamment africaines dans la gestion de cette crise. Les résultats de l'enquête 2020 sont disponibles sur <https://www.cpccaf.org/files/gkOREGxMCEOwxvNNGLBQDw.pdf> et sur <https://www.cpccaf.org/files/ivy02ypUdki8LRBQaBfTQw.pdf>

En juin 2021, une autre enquête a été di-

ligentée pour mesurer la capacité de résilience des dirigeants de ces entreprises face à cette crise sanitaire. Les résultats 2021 sont en cours de traitement et feront l'objet d'une restitution.

ENOROMI MAGAZINE

Quels sont les rapports qu'entretient la Chambre de commerce du Gabon avec d'autres structures ayant les mêmes missions qu'elle au niveau international ?

Danielle Cibelle BIWAOU

La Chambre de Commerce et membre de la Conférence Permanente des Chambres de Commerce Africaines et Francophone à ce titre elle coopère parfaitement avec les Chambres-sœurs membres de ce réseau notamment par l'échange d'informations, par la mise en relation des opérateurs entre eux, par la participation à des actions communes telles que les enquêtes et autres programmes communs. Elle coopère aussi avec des Institutions autres que les chambres de commerce. Toutes ses actions sont au bénéfice de ses adhérents.

ENOROMI MAGAZINE

Sur le plan national, où en est votre partenariat avec la Zone économique à régime privilégié (Zerp) de Nkok avec laquelle la Chambre de commerce est à nouveau rentrée en négociation en avril 2021 ? Rappelez-nous en quoi consiste ce partenariat établi en 2015 ?

Danielle Cibelle BIWAOU

Actuellement nous sommes en voie de finalisation de la renégociation de ce partenariat pour une signature imminente. Ce Protocole d'Accord vise entre autres :

- Créer une passerelle entre les Parties afin d'apporter l'assistance et l'accompagnement nécessaires aux entreprises et plus spécifiquement aux PME sous-traitantes et aux investisseurs de la ZERP de Nkok ;
- Faciliter et développer les activités de sous-traitance par la mise en relation des sous-traitants avec les investisseurs de la ZERP de Nkok, grâce à l'appui de la Chambre de Commerce du Gabon via son projet de Bourse de Sous-traitance ;
- Promouvoir le développement des entreprises agréées au sein de la ZERP de Nkok sur la base des conseils de la

Chambre de Commerce et les besoins d'accompagnement de ces entreprises.

ENOROMI MAGAZINE

Quelles sont les ambitions de la Chambre de commerce pour cette année et pour l'après 2021 ?

Danielle Cibelle BIWAOU

Notre vision est de donner une seconde vie à cette Institution vieille de 86 ans et œuvrer à son repositionnement comme acteur majeur de l'écosystème entrepreneurial au Gabon. Ce repositionnement ne sera possible que par le renouvellement des instances, l'opérationnalisation effective des 3 projets que sont le Centre de Gestion Agréé, la bourse de sous-traitance et le Centre d'arbitrage de Médiation et de Conciliation, véritables outils d'accompagnement et de développement des entreprises, par la mise en place formelle d'un catalogue de produits et services en adéquation avec les besoins des entreprises.

La Chambre de Commerce ambitionne aussi de mieux tirer parti de son patrimoine. Pour se faire, un audit devra être dressé afin d'en avoir une meilleure connaissance.

La digitalisation de nos services est également un projet que nous ambitionnons à heure ou les technologies de l'information sont de plus en plus vulgarisées.

Sur l'approche genre, nous allons mettre un accent particulier afin de développer conjointement avec la Cellule genre et handicap du Ministère en charge des PME que nous hébergeons, des programmes visant à valoriser l'entrepreneuriat féminin.

Nous allons œuvrer dans le déploiement d'une véritable politique d'accompagnement des jeunes entrepreneurs et des porteurs de projets au sein de la Chambre de Commerce tout en nous appuyant sur les dispositifs déjà existants

Développer la coopération avec les autres chambres-sœurs, mais également avec d'autres partenaires stratégiques au niveau local et international. ●

Propos recueillis par
Griffin ONDO



TRANS | MED

AMBULANCES & URGENCES
Votre santé à domicile

La qualité des soins dans le confort de chez soi !



OLEA
INSURANCE SOLUTIONS



ASCOMA
Conseil & Courtier en Assurances



+241 077 701 272 / 060 108 844 / 011 734 060

► ENTREPRENEURIAT

ARMEL EYI

**Un passionné
parfaitement dans
son assiette.**

Passionné de cuisine, jamais loin de ses spatules et de son tablier, le jeune entrepreneur Armel EYI a déjà séduit les papilles de nombreux gourmets au Gabon à travers ses réalisations gastronomiques. Pas étonnant pour celui qui a mis les pieds dans le plat très tôt. Né d'une mère cuisinière, le Chef Armel a en effet contracté l'amour de la cuisine depuis son bas âge avant de faire ses premiers pas derrière les fours électriques du Méridien Re-Ndama en tant que professionnel. Après des années à exercer aux côtés de sa mère et à cuisiner certains week-ends pour ses proches, il est aujourd'hui à la tête de son propre restaurant : L'assiette d'Or à Libreville.

ENOROMI MAGAZINE

Pourquoi avoir fait le choix de la cuisine comme plan de carrière ? Et quelles ont été les répercussions de votre décision sur le plan familial et amical ?

Armel EYI

La cuisine a toujours été une pratique passionnante et un métier fascinant. Je me rappelle encore quand je voyais ma maman cuisiner le matin pour nous avec amour, ça me faisait réaliser l'importance de cuisiner. Au fil du temps, j'ai apprécié de métier. Mon amour pour la cuisine a commencé en 2005, lors des vacances. Alors que ma maman était sous-chef dans les cuisines du Méridien Re-Ndama, elle m'a proposé de l'accompagner tous les matins à son travail. J'ai d'abord appris à faire des mises en place et cela m'a plu. Le chef cuisinier avait remarqué mon implication et m'a offert des stages de cinq mois en cuisine, et depuis, je n'ai plus lâché mon tablier. Et je ne regrette pas mon choix.

Côté familial, je n'ai pas vraiment eu des retours négatifs. Ayant une mère cuisinière, j'ai reçu plusieurs félicitations de ma famille. Côté amical, j'ai des amis « gourmands », donc ils étaient toujours conviés les week-ends déguster mes créations à la maison. Parfois, ils goutaient mes créations et ce simple geste à beaucoup booster ma carrière et mes ambitions de chef.

ENOROMI MAGAZINE

Pourquoi ne pas avoir décidé de travailler pour le compte d'un seul client ?

Armel EYI

Travailler pour le compte d'un seul client, je le trouve assez délicat. Opter pour travailler en « cuisinier privé », c'est accepter d'avoir de grandes exigences du client. Par exemple, en tant que chef, le restaurant a une carte, c'est le chef qui décide en quelque sorte ce qui sera dans l'assiette. Tandis que préparer pour un particulier nécessite énormément de rigueur, de patience et c'est souvent compliqué de maîtriser toutes les envies du client. C'est vrai on peut être un chef, mais l'univers culinaire est vaste et l'on ne peut pas tout cuisiner malgré une

grande expérience derrière les fourneaux.

ENOROMI MAGAZINE

Le jeune entrepreneur que vous êtes a été victime de l'incendie de son business le 16 septembre 2019. Comment avez-vous vécu la perte de votre local et comment êtes-vous parvenu à remonter la pente ?

Armel EYI

En tant que jeune entrepreneur qui s'est investi corps et âme dans ses affaires, voir mon restaurant partir en fumée un bon matin a été un véritable choc. J'arrivai à peine à croire en cet incident et il m'arrive parfois de regarder des photos de cet incendie et de ne toujours pas réaliser que j'ai remonté la pente aujourd'hui. Pour la petite histoire, une semaine avant l'incendie, j'avais investi une certaine somme dans les travaux d'amélioration du local et la semaine d'après, voir le tout se consumer sous les flammes, c'était très difficile. Malgré cela, j'ai gardé la tête haute et croire que Dieu fait toute chose pour une cause et je suis resté positif.

Je me suis lancé un défi : celui de relancer le restaurant dans les mois qui suivaient.

Ma famille a beaucoup investi, mes amis également ont lancé des collectes. Ce geste m'a touché et j'ai décidé pour cela de mettre vraiment la main à la pâte. Je tenais à remercier toutes les personnes aussi sur les réseaux sociaux qui ont partagé et donné des fonds pour m'aider à rouvrir le restaurant. C'était certes compliqué, mais ce geste m'a boosté et m'a permis d'ouvrir le restaurant et notre succès est sans pareil aujourd'hui.

ENOROMI MAGAZINE

Quels sont les mots qui rythment votre quotidien et qui vous permettent de garder les pieds sur terre ?

Armel EYI

Je suis une personne assez battante. Je dirai donc la détermination et l'espoir. Étant croyant, je mets ma foi en Dieu et je bâtis tout sur Lui. Je suis un optimiste à 1000%. Mon slogan c'est : « Aller de l'avant et ne jamais baisser les bras ».

ENOROMI MAGAZINE

Si vous devez gérer un évènement en tant que traiteur, comment gérez-vous la cuisine du restaurant ? Avez-vous un second à qui vous avez légué les secrets de votre cuisine ?

Armel EYI

En cuisine, je suis très ouvert et je partage mon savoir-faire à mes aides-cuisiniers. Cela fait plus de quatre ans que je travaille avec eux. Lorsqu'il y a des évènements, nous divisons l'équipe en deux : trois pour le service traiteur et trois pour la cuisine du restaurant.

Seulement, je n'accepte pas d'évènements le week-end, car je sais que les samedis au restaurant, il y a énormément de personnes et je préfère effectuer le service moi-même.

ENOROMI MAGAZINE

Quelles sont vos ambitions pour « L'assiette d'Or » dans les cinq prochaines années ?

Armel EYI

Mon ambition est de faire de ce restaurant une chaîne de restauration à l'instar de KFC ou McDonald. Ouvrir un restaurant à Akanda et à Port-Gentil. Et je vise également la Côte d'Ivoire, et pourquoi pas l'Europe ? J'y crois et je sais que rien ne m'empêchera d'y arriver.

ENOROMI MAGAZINE

En tant que professionnel, quels conseils donneriez-vous à ces passionnés de cuisine qui se croient inférieurs aux autres jeunes de leur milieu ?

Armel EYI

La cuisine c'est un métier exceptionnel et de loin le meilleur du monde. On découvre énormément en cuisine et c'est quelque chose d'indispensable au bien-être et même à la vie de l'être humain. On cuisine tous les jours, on mange tous les jours. Mon conseil est d'aimer d'abord la cuisine, se lancer sans hésiter, rencontrer les bonnes personnes. ●

*Propos recueillis par
Aude SHARYS*

Dossier

SOBRAGA

Pionnière de l'écocitoyenneté au gabon.

I En plaçant le développement durable au centre de sa feuille de route, SOBRAGA transforme singulièrement sa façon de conduire sa production. Cet engagement est la juste trajectoire qui guide depuis toujours le développement du groupe. Les acteurs du groupe Castel mènent leur stratégie résolument volontariste vers une logique bien assise : "la pérennité du Groupe Castel ne peut s'envisager qu'en étroite interdépendance qu'avec celle de son écosystème".



Par **Anne Marie JOBIN**

Au Gabon, la Sobraga s'investit dans différents domaines, mais tous sont en lien direct avec sa politique RSE qui intègre le développement durable, donc la préservation de la biodiversité et de l'écosystème naturel. En tant qu'entreprise citoyenne, elle assume sa pleine responsabilité depuis la production jusqu'à la fin de vie des emballages en plastique de ses produits. Ainsi, en choisissant la valorisation du déchet plastique comme l'un des axes prioritaires de sa politique RSE, elle s'engage dans la création d'une économie circulaire autour du plastique au Gabon.

L'économie circulaire est un système qui vise à changer de paradigme par rapport à l'économie dite linéaire. Il s'agit de limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits. Cette implication place le développement durable au cœur de l'entreprise ce qui modifie la transformation de la production, simplifie les relations avec les salariés et les clients. Cet ensemble répond à un engagement qui génère des coalitions efficaces.

Les résultats de l'engagement du producteur national ne se démentent pas. En 2019 dix millions de bouteilles ont été récupérées, en 2020, c'est cinquante millions qui ont été récoltées et traitées. Ce n'est pas tout, la transformation des casiers en plastique transportant les bouteilles en verre, ont aussi un devenir salvateur. En effet, une fois usés, ils sont broyés et les broyats sont utilisés pour fabriquer de nouveaux casiers. Sur le site de production de Libreville, la part de cette matière première économisée est passée de 37 à 47% ce qui a permis de réduire de 50 tonnes l'achat annuel de plastique vierge. L'exemple de l'utilisation du verre est éloquent. SOBLAGA conditionne 85% de ses boissons dans du verre consigné. Quand on sait que ce matériau est recyclable à l'infini, qu'une bouteille peut être réutilisée jusqu'à 30 fois, qu'il répond à une économie puisqu'il est consigné et qu'il est écologique.

Les notions d'économie verte, d'économie de l'usage ou de l'économie de la fonctionnalité, de l'économie de la performance et de l'écologie industrielle font partie de l'économie circulaire. Une telle économie fonctionne en boucle, se passant ainsi de la notion de déchet. Vous l'aurez compris, SOBLAGA pèse et mesure le poids de la RSE et d'une économie circulaire en considérant qu'elles sont un levier de performance pour une entreprise. Sa participation communautaire au développement se valorise en termes d'emplois générés autour de créations d'entreprises dédiées à la préservation de la biodiversité et de l'écosystème. Nous sommes loin de la RSE qui se limitait, dans les années 80, à être employée pour valoriser l'image d'une entreprise. L'économie circulaire est un nouveau modèle économique à vision systémique.

La valorisation des déchets plastique pour le développement d'une économie circulaire structurée.

En sa qualité de fédérateur et avec l'appui des institutions étatiques telles que celle de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN), la SOBLAGA a déjà rallié à sa noble cause un collectif d'entités composé d'ONG, de PME et de structures commerciales. Ces partenaires spécialisés chacun dans leurs domaines luttent en faveur de l'environnement dans l'objectif de l'assainir et de le préserver.

Le RGEDD - Réseau Gabonais pour l'Environnement et le Développement Durable. Cette association valorise une jeunesse dynamique qui s'investit dans un engagement indéniable depuis le lancement de leurs activités en 2018 au Gabon. Préservons notre environnement pour notre bien et celui des générations futures est leur leitmotiv.

Recyclage & Collecte : Est une mini Entreprise sélectionnée par SOBLAGA, issue du programme JA, un incubateur gabonais. Elle a pour vocation de collecter les bouteilles plastiques notamment dans les Café Hotels et Restaurants (CHR), les stations-service et les établissements scolaires.

NAMé Recycling : Est une société de recyclage de déchets plastiques parrainée par la



SOBRAGA et basée à Baracuda (Owendo). Sa mission est de mettre en place une politique de collecte et de recyclage des bouteilles plastiques post consommation. Depuis le début de ses activités, l'entreprise a pu traiter plus de 250T soit un peu plus de 8 millions de bouteilles plastiques et envisage de faire le double en 2021. Grâce à un réseau de collecteurs professionnels, son processus de gestion commence par la sensibilisation, suivie de la collecte, puis le tri des différents types de plastique, le lavage et le broyage pour l'obtention des flocons pour la fabrication des produits finis tels que : les feuillets; à l'horizon 2022, l'entreprise produira des palettes, des intercalaires de palettes et des pavés.

AGEN : Collecte et traite l'ensemble des déchets plastiques et aluminium récolté chez les entreprises pétrolières de Port-Gentil.

JMPM : Il s'agit également d'un maillon important dans la chaîne de l'économie circulaire. Basée dans la Zone économique spéciale de Nkok, d'une superficie de plus de 6700 M², l'entreprise JMPM (Jia Ming Plastics Manufacturing) dispose de 3 lignes de production pour la transformation des bouteilles plastiques en feuillets pour les revendre aux commerçants et aux forestiers.



Sensibilisation, un levier essentiel...

La SOBRAGA est également inscrite dans une démarche de sensibilisation et de responsabilisation auprès du consommateur sur le plan environnemental. Eux, qui par l'effet du nombre sont susceptibles de contribuer très fortement à l'évolution sociale sur le sujet. Elle a ainsi lancé depuis janvier 2021 la campagne « Consommation Responsable ».

Cette campagne vise à interpeller le consommateur à une réflexion collaborative sur les problématiques liées à notre cadre de vie et à notre environnement. Démarche importante et essentielle pour une prise de conscience collective sur comment agir pour la protection durable de notre environnement.

Avec l'industrialisation, l'usage du plastique comme élément principal d'emballage s'est généralisé dans tous les secteurs. Nul n'ignore cependant l'impact négatif des sacs et autres emballages plastiques sur l'environnement. Le défi des entreprises comme la SOBRAGA est de parvenir à convaincre leurs clients de s'inscrire sur la norme d'éco-citoyenneté, qui engage ces derniers à être plus soucieux de la préservation de la biodiversité. Il est important d'adopter des gestes significatifs, ce qui revient à faire le choix de n'utiliser que des emballages biodégradables ou en verre ; à défaut, adopter le tri sélectif. In fine, le consommateur doit pouvoir comprendre que par ses actes, il a le pouvoir de changer les choses et ainsi passer du statut de consommateur à celui de « Consom'ACTEUR » !

Pour la protection de notre environnement, les acteurs étatiques, les entreprises, la société civile et les populations

doivent ainsi travailler en synergie. Car rappelons-nous, qu'il n'y a pas de petits gestes lorsque nous sommes des milliers à le faire !

Un Groupement d'Intérêts Économiques et Écologiques

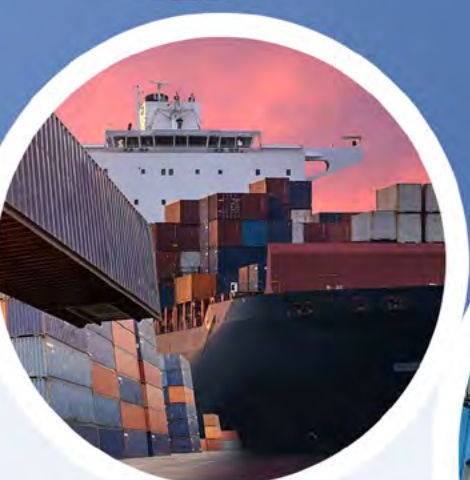
Enfin, il est à noter que le Gabon occupe actuellement la 3e place continentale et à la 76e mondiale du classement édité par les universités de Yale et de Columbia qui fondent leurs analyses et comparaisons sur la base de 32 indicateurs de performance à travers 11 catégories de politiques environnementales déployées dans 180 pays dont 51 en Afrique. La contribution de SOBRAGA et d'autres Sociétés gabonaises particulièrement investies dans la RSE au large sens du terme est, elle aussi, à valoriser. ●



CONSEIL GABONAIS DES CHARGEURS

ÊTRE AU SERVICE DES IMPORTATEURS
ET EXPORTATEURS

EFFICACITE - PERFORMANCE - DEVELOPPEMENT



NOS MISSIONS

- ✓ L'Encadrement du Trafic de Fret Multimodal.
- ✓ La Gestion des Droits de Trafic de Fret National et International multimodal.
- ✓ La Traçabilité des Cargaisons.
- ✓ La Mise en place et la Gestion de l'Observatoire National de Transport de Fret.



Direction Générale

BP: 1163
Owendo / Gabon
Tel: (+241) 11 70 75 85
(+241) 11 70 75 86

Représentation Europe & Ameriques

4, Av Franklin Roosevelt
75008 Paris
Tel: +33 1 56 59 91 82
Fax: +33 1 49 53 09 31

Représentation Ogooué-Maritime & Sud Gabon

BP: 360 Port-Gentil
Tel: +241 11 55 25 86
+241 11 56 19 46
Fax: +241 11 56 01 17

Antenne Bitam

Tel: +241 74 92 42 46
Bureau de Ntoum
+241 74 92 44 31
**Bureau de l' Aéro-
port de Libreville**
+241 74 92 42 41

www.cgcgabon.com



Tribune

Capitalisme d'Etat au Gabon: comment concilier les objectifs sociaux et la pérennité des entreprises parapubliques?

L'histoire économique du Gabon ne déroge pas de celle des autres pays africains présentant un profil de revenus publics assis sur la rente découlant de l'exploitation des matières premières.

Dans tous ces pays rentiers, les périodes de croissance économique marquées par la conjugaison des découvertes de gisements et des cours élevés du dollar ont notamment permis de construire des infrastructures et de créer des entreprises publiques censées produire des services ou des biens marchands sur des segments concurrentiels. Outre les créations d'unités productrices publiques, il s'est également agi de prises de participations majoritaires ou minoritaires de l'État dans les grandes entreprises. Les excédents de trésorerie générés par le boum des matières premières dans le cas gabonais (Pétrole, manganèse, uranium, bois...) ont toujours été le facteur clé du capitalisme d'État dans notre pays.

L'État investisseur s'est distingué une première fois à partir de 1975 avec une vague de création de nombreuses entreprises et établissements publics à caractère industriel et commercial dont les plus emblématiques sont : Air Gabon, SNBG, SONATRAM, CNI, SEEG, OPT, SOTEGA, SOCIGA, SNTH, SONAGAR, SOTRAVIL, AFRICA N°1, OPRAG, SNAT, CNSS, CNGS, SNI, CREFOGA, SOGATRA, LBTPG, SOBOLECO ANDZA... Cette liste non exhaustive pourrait être complétée par les participations significatives de l'État dans les entreprises telles que ELF GABON (TOTAL), COMILOG, COMUF, BICIG, UGB, BGL, BNCR...

Une deuxième vague peu significative de créations d'entreprises a eu lieu à partir de 1985 avec la découverte du champ pétrolier de Rabi KOUNGA. La troisième vague de créations massives d'entreprises et d'établissements publics à caractère industriel et commercial est intervenue à partir de 2010 coïncidant également avec une période de forte croissance économique en raison des cours élevés du pétrole, du manganèse et du dollar. Ceteris paribus, dans le même élan capitaliste, l'État a notamment créé les entités significatives suivantes : GOC, CDC, FGIS, CNNII, SPIN, CLEAN AFRICA, TRANSURB, CNEE, SEM, SCG-RE, SNLS, SP...

Dans ces trois vagues de création d'entités économiques publiques, il est aisé de constater que la démarche et les préoccupations sont restées les mêmes. Il s'est agi de tentatives de doter l'État d'unités de production, créatrices de richesses, d'emplois et porteuses de diversification économique. Cette belle intention des différentes générations de gouvernants s'est vite transformée en une bureaucratisation des entités productives, une politisation des systèmes de désignation des cadres dirigeants et en une fonctionnarisation des personnels.

Quel est le bilan de ce capitalisme d'État au bout de 45 ans?

À l'exception des entités véritablement soumises aux règles de gestion privée dans lesquelles l'État ne disposait que de participations minoritaires, toutes les autres sont soit en faillite, soit en grave difficulté. Plu-

sieurs ont été privatisées dès la fin des années 1990 et au milieu des années 2000 comme c'était le cas pour l'OPT, SOBOLECO ANDZA, AGROGABON...

La cohorte d'entités en faillite concerne notamment les entreprises majeures qu'étaient : AIR GABON, SNBG, SONATRAM, SOTEGA, SOCIGA, SNTH, SONAGAR, SOTRAVIL, AFRICA N°1, SNAT, CNSS, CNGS, CREFOGA...

Les entités publiques gérées selon les règles de droit privé en grande difficulté font légion et se caractérisent toutes par une quasi-uniformité de handicaps qui peuvent se résumer de la manière suivante :

- Sur le plan juridique, on observe des insuffisances dans les processus de création des entités publiques créées par des ordonnances qui ne sont pas ratifiées par le Parlement, excluant ainsi, la prise de lois portant régularisation des créations initiées ;
- Sur le plan de la gouvernance, on note des carences systématiques dans l'exercice de la tutelle par les ministères techniques de rattachement, la tenue des conseils d'administration, le contrôle et l'audit, ainsi que la tenue et la reddition des comptes ;
- Sur le plan social, il est aisé de constater le caractère excessif de la masse salariale découlant d'un sureffectif dans tous les segments de métiers marqué par des contrats à durées indéterminées qui compromettent toute souplesse dans l'ajustement des charges salariales aux évolutions du revenu des entreprises. A cela s'ajoute entre autres choses, l'absence de référentiels de recrutement, de gestion des carrières et de fixation des rémunérations ;
- Sur le plan comptable et financier, on peut noter les accumulations systématiques de dettes salariales, fournisseurs, fiscales et sociales qui sont illusoirement rendues soutenables par les aides et subventions octroyées par le budget de l'État ;

• Enfin sur les plans technique et opérationnel, les entités publiques se caractérisent toutes par leur manque de compétitivité imputable à l'absence d'outils de production adaptés et à l'insuffisance ou à l'obsolescence des dispositifs techniques utilisés.

Quelles sont les solutions possibles pour rendre viables les activités industrielles des entités publiques ?

Le décalage de performance entre les entités publiques et la moyenne des entreprises intervenant dans les mêmes segments concurrentiels qu'elles, révèle un important gap de compétitivité en faveur des entreprises privées. L'explication de ce différentiel se trouve certes dans le niveau des investissements consentis, la qualité originelle et la maintenance des outils de production, mais également et surtout, dans les processus managériaux dans lesquels ces deux types d'unités de production évoluent.

D'entrée de jeu, il faut reconnaître que les référentiels et paradigmes de base ne sont pas les mêmes. En effet, pendant que l'entreprise privée vise le niveau de profit le plus haut compatible avec le niveau de charges le plus bas, l'entité publique est moins ambitieuse, car elle vise dans le cas gabonais, uniquement l'équilibre de ses comptes et la préservation des emplois à court terme. La motivation n'est donc pas la même pour ces deux catégories d'entités productives. Si d'une part l'entreprise privée motive son personnel et ses dirigeants avec des dispositifs d'encouragement et d'intéressement assis sur le résultat, d'autre part, l'entreprise publique a tendance à rémunérer de façon laxiste, sans forcément lier la performance globale de l'entreprise aux performances individuelles et aux curricula des agents.

La première mesure corrective à prendre serait de changer ce paradigme dans le management des entreprises publiques. Elles devraient être évaluées et sanctionnées selon les mêmes règles que leurs concurrentes du secteur privé à condition

bien sûr, de disposer à minima, des mêmes outils de production. Les entreprises publiques doivent donc être suffisamment dotées en capital lors de leur création et leurs dirigeants placés devant leurs responsabilités à travers les contrôles et les audits réguliers commis ou menés par les organes compétents. Ces patrons d'entreprises publiques devraient du reste se voir confier des mandats de gestion à durée déterminée assortis de contrats de programmes approuvés par un organe indépendant chargé d'évaluer la viabilité de leur vision stratégique au début de leurs mandats.

Dans un second temps, l'exercice des tutelles techniques et financières par les ministères de rattachement ne doit plus donner lieu, comme c'est le cas depuis plusieurs années, à une politisation de la gestion privée, mais porter sur une surveillance optimale des intérêts économiques et financiers de l'État. Outre le fait de veiller à la gestion en bon père de famille par les dirigeants des entités publiques, l'exercice de la tutelle doit se traduire par l'élaboration de référentiels qui rendent effective son action et qui permettent aux plus hautes autorités d'avoir un retour régulier et indépendant sur la santé desdites entités productives.

Le bon exercice de la tutelle doit protéger l'entité publique contre l'interventionnisme des acteurs politiques qui bien souvent, imposent des choix de recrutement et de gestion tournés vers une pseudo rentabilité politique et sociale au lieu de laisser les préoccupations de performances économiques, financières et techniques déterminer les décisions managériales.

Il faut par la suite reconnaître qu'au Gabon, l'entreprise publique de production industrielle ou commerciale est malade de la structure de son capital. Pour mémoire dans notre pays, rien ne marche lorsque l'État est propriétaire ou actionnaire majoritaire d'une entreprise qui intervient dans un secteur concurrentiel. Outre les décisions courageuses qu'il doit prendre en termes de liquidation des

entités dont la pérennité et la viabilité sont compromises par l'insolvabilité, le poids des dettes et autres passifs, l'État doit systématiquement pousser les entités publiques qui présentent un bon potentiel de rentabilité, à mettre en place des partenariats public-privé (PPP) dans lesquels il renonce à la détention majoritaire des parts sociales.

En effet, pour rendre attrayantes les entités publiques de production pour les investisseurs éventuels, l'Etat doit préalablement mener les plans sociaux à terme, apurer les passifs avant de recréer des entités juridiques saines présentant des bilans d'ouverture exempts de risques ou de vices cachés.

In fine, nous devons retenir que l'optimisation de la gestion publique des activités industrielles passe par un nécessaire changement d'approche. Jadis jaloux de son indépendance sur les secteurs productifs dans lesquels il investissait traditionnellement, l'Etat doit aujourd'hui, s'associer à des acteurs privés dont c'est le métier. Il doit toutefois garder des parts sociales minoritaires de blocage de manière à s'assurer de l'alignement de la direction des affaires par l'opérateur associé, avec les politiques publiques de l'État et se doter de possibilités de revenus autres que les impôts et les taxes.

Un résultat analogue pourrait être obtenu par la mise en œuvre d'une politique de désengagement total de l'État des secteurs productifs à travers la concession complète des activités au secteur privé et la mise en place d'autorités indépendantes de régulation. Cette dernière hypothèse priverait l'État de dividendes éventuels, mais lui garantirait strictement des redevances. ●

Sif Mostley

Analyste Politique.

Enquête



Par **Griffin ONDO**



CONSOMMATION

Les prix n'ont pas fini de grimper.

I Des produits alimentaires et boissons non alcoolisées aux biens et services divers, en passant par les transports, le logement et l'entretien courant de la maison, les prix à la consommation ont connu une augmentation durant les trois premiers mois de l'année 2021. Toutefois, les chiffres recueillis par la Direction générale de l'Economie et de la Politique fiscale (DGEPF) et la Direction générale des Statistiques (DGS) montrent également que les postes réservés aux articles d'habillement et à la santé n'ont pas suivi cette tendance inflationniste.

Une année 2020 déjà onéreuse, mais...

Selon l'étude menée par la Direction générale de l'Économie et de la Politique fiscale (DGEPF) et la Direction générale des Statistiques (DGS), marquée par une baisse des prix à la consommation en dépit d'une légère hausse amorcée dès le mois de juin, l'année 2020 a été moins onéreuse que l'est déjà l'année 2021, dont les trois premiers mois montrent une tendance inflationniste dans divers postes. Le taux d'inflation moyen s'est en effet établi à 1,3% contre 2,0% en 2019.

Toutefois, les deux administrations ont observé qu'en glissement mensuel, les prix ont progressé de 1,6% contre 1,0% en décembre 2019. Quatre secteurs ont principalement été touchés par cette hausse. Il s'agit des postes «Transports», «Produits alimentaires», «Légumes frais en feuilles» et «Tubercules plantains».

1. Les raisons de l'inflation

Si un léger recul des prix a été observé dans les postes «Boisson alcoolisée et tabac» (-0,1%), «Articles d'habillement et chaussures» (-1,4%), «logement, eau, gaz et électricité et autres combustibles» (-0,8%) et «Santé» (-0,6%), notamment grâce à la

mesure de prise en charge du ticket modérateur des Gabonais économiquement faibles (GEF) pour ce qui est du logement et de la santé, la hausse des prix en ce qui concerne d'autres postes est liée principalement aux mesures restrictives prises par le gouvernement dans le cadre de la riposte contre la pandémie de Covid-19 qui a commencé dans le pays en mars 2020.

Ainsi, les postes qui ont été les plus affectés sont : les Transports, les Produits alimentaires, les Communications et l'Enseignement, dont les taux d'inflation sont respectivement de +7,0%, +1,7%, +2,1% et +2,7%.

La DGEPF et la DGS expliquent en effet que la progression des prix des produits alimentaires provient des variations significatives dans les fonctions «Pains» (+5,3%), «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (+9,2%), «Légumes frais en fruits ou racines» (+4,2%), «Légumes frais en feuilles» (+4,8%) et «Tubercules plantains» (+6,4%).

Quant au poste lié aux Transports, la hausse des prix résulte des mesures sanitaires anti-Covid-19, particuliè-

rement celles limitant le nombre de places dans les taxis et l'obligation d'un test PCR négatif à la Covid-19 pour les voyageurs, y compris pour circuler à l'intérieur du pays.

2. Un taux d'inflation à +1,3%

En 2020, estimé à +1,3%, le taux d'inflation affiché se situe en deçà de la norme communautaire (+3,0%), révèle l'étude de la DGEPF. Ceci s'expliquerait, selon l'administration, par l'accentuation des politiques gouvernementales de maîtrise des prix des produits de première nécessité dans le cadre de la lutte contre la vie chère.

L'étude révèle enfin trois autres choses concernant l'année 2020 : une évolution positive des prix dans les secteurs primaire (+2,6%) et tertiaire (+1,6%), avec une relative stabilité des prix dans le secondaire ; une diminution de 0,4% et 1,2% des prix des biens de consommation durables et semi-durables et une augmentation de 1,8% des prix des produits locaux et de 0,8% pour les produits importés.

Évolution du commerce des produits pétroliers

	1T 2020	2T 2020	3T 2020	4T 2020	Premier semestre		
					2019	2020	Var 20/19
Volumes vendus (tonnes métriques)	166 038	123 361	150 268	158 280	654 076	597 947	-8,6%
dont Gasoil	120 968	88 120	107 198	112 712	466 529	428 998	-8,0%
Supercarburant	19 827	15 317	20 324	22 513	80 909	77 981	-3,6%
Kérosène	6 938	1 983	3 493	4 487	33 713	16 901	-49,9%



Un léger mieux au 1^{er} trimestre 2021

L'année 2021 a commencé sur fond de tension, liée notamment à la menace du Syndicat national des boulangers du Gabon d'augmenter le prix du pain, en février. Le président dudit syndicat, Jaber Nguembet Yasser, et ses compagnons regrettaient en effet le projet annoncé quelque temps plus tôt par le gouvernement de facturer à 5 000 FCFA le test PCR pour chacun des employés des boulangeries dans tout le pays.

Pour les boulangers, il s'agissait d'une importante dépense qu'ils ne pouvaient pas se permettre. D'autant qu'ils éprouvaient déjà beaucoup de difficultés à survivre depuis plus de trois ans en raison de la stabilité du prix de la baguette et de la hausse de leur matière première, la farine. Si les tensions avaient été apaisées assez rapidement, l'épisode lié à l'augmentation du prix de l'huile de table, un autre produit de première nécessité, a également fait jaser. En effet, à Libreville, de janvier à juillet, le prix du bidon de 5 litres de Cuisin'Or est passé de 4 500 à 7 000 FCFA sur les étals de certains commerces de Libreville.

Pourtant, selon la DGEPPF et la DGS, sur les trois premiers mois de l'année 2021, un ralentissement des pressions inflationnistes a été amorcé. Les deux administrations reconnaissent toutefois que ces tensions restent en légère hausse comparativement au premier trimestre 2020. Ainsi, l'inflation, mesurée par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation des ménages affiche un taux de 1,6% en moyenne annuelle contre 0,9% sur la même période en 2020. En glissement mensuel, les prix ont progressé de 1,7 % contre 0,9% en mars 2020.



1. Les raisons de l'inflation en fin mars 2021

Plusieurs postes expliqueraient la hausse des prix observée à fin mars 2021. Il s'agirait, entre autres, de :

- L'accroissement des prix des «Transports» (+8,5%) est principalement lié au maintien des restrictions mises en place par le Gouvernement (notamment la limitation du nombre de places dans les transports en commun) entraînant des comportements de surenchère des coûts des trajets ;
- La hausse des prix du «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,5%) résulte de l'arrêt de l'application des mesures prises par les autorités pour atténuer les effets de la crise sanitaire sur les ménages économiquement faibles et les entreprises (prise en charge des factures d'eau et d'électricité, suspension des paiements de loyers...);
- L'augmentation des prix des postes «Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison» (+2,2%), «Boissons alcoolisées et tabacs» (+0,7%) et «Biens et services divers» (+0,7%) découle de la baisse de l'offre consécutive à l'instauration des mesures gouvernementales (allongement de la durée du couvre-feu, arrêt partiel des restaurants et bars, etc.) ;
- Le relèvement des prix des produits alimentaires est particulièrement prononcé dans les fonctions «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (+10%) et «Poissons frais» (+6%) suite aux effets induits des mesures restrictives prises par le Gouvernement.

En revanche, nuance la DGEPPF, on observe un recul des prix dans les postes «articles d'habillement et chaussures» (-0,5%) et «Santé» (-1,3%).

L'analyse par secteur laisse apparaître un redressement des prix dans les secteurs primaire (+2,4%)

et tertiaire (+2,9%) contrairement au secteur secondaire qui affiche une tendance baissière (-0,2%). En termes de durabilité, l'inflation observée résulte des biens de consommation non durables (+0,6%) et des services (+2,9%). S'agissant de l'inflation sous-jacente, ces pressions inflationnistes proviennent essentiellement des produits frais (+2,5%). Enfin, la hausse des prix est principalement d'origine locale (+2,0%) qu'importée (+0,6%).

2. Le gouvernement en guerre contre la vie chère

Contre le phénomène de l'inflation, le gouvernement entend lutter efficacement, d'autant que cette flambée des prix touche particulièrement les produits de première nécessité importés. Ce mois de juillet 2021, le ministre des Transports, Brice Constant Paillat, a réuni au siège du Conseil gabonais des chargeurs (CGC) les directeurs des entités sous tutelle intervenant dans le secteur portuaire, dont l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag), la Marine marchande et la direction générale des Transports terrestres. Objectif : élaborer une grille de tarification qui permettrait de satisfaire aussi bien l'État que les opérateurs économiques.

« Sous l'impulsion du chef de l'État, le gouvernement gabonais a pris un certain nombre de mesures pour soulager le panier de la ménagère et aujourd'hui, nous constatons pour le déplorable que nos concitoyens continuent de se plaindre de la cherté de certains produits, notamment ceux de première nécessité. Il était donc important que nous poursuivions les discussions pour nous assurer que les taxes qui sont prélevées par mon administration le sont de façon régulière ; continuer la monographie des textes que nous avons déjà commentés, il y a quelque temps, nous assurer que les textes en vigueur collent à la réalité actuelle et voir dans quelle mesure les modifier si besoin », a précisé le membre du gouvernement. ●

DÉJÀ **10** ANS...
ET TOUJOURS AUSSI **HOT**



URBAN FM 104.5, LA STATION URBAINE.

Mais... ENCORE! 



BLÉVIE MÉYIA LUCCHESI

Bebepetitsecret, une solution pour faire de nos enfants des bilingues.

Amoureuse de la balle orange, c'est grâce à l'obtention d'une bourse sport-études que Blévie Méyia LUCCHESI se retrouve aux États-Unis où, assez tôt, elle s'est découvert une passion pour les enfants, notamment au cours de ses séances de babysitting qu'elle pratiquait pour se faire un peu d'argent de poche. Aujourd'hui entrepreneuse grâce à la conception de « Bebepetitsecret », cette compatriote devenue mère entretemps propose au public une solution censée faciliter l'apprentissage des langues chez les enfants. Depuis, établie de façon permanente aux États-Unis, Mme LUCCHESI partage désormais sa vie entre le terrain de basket-ball et la vente de son livre pour enfants.

ENOROMI MAGAZINE

Comment vous est venue l'idée de créer un livre éducatif pour les tous petits ?

Blévie Méyia LUCCHESI

Durant ma scolarité aux États-Unis, il m'est arrivé de faire du babysitting. Des parents m'engageaient régulièrement, car je parlais couramment français et anglais. C'est à ce moment-là que je me suis rendu compte qu'il y avait une réelle demande d'outils d'apprentissage des langues qui seraient faciles à utiliser, mais surtout ludiques. De plus, devenir mère m'a fait prendre conscience qu'il était important que mes enfants soient bilingues une fois arrivés dans le monde du travail. Pour ce faire, il fallait que je commence à les introduire aux langues dès leur plus jeune âge.

ENOROMI MAGAZINE

En toute objectivité, quel est selon vous la différence entre votre création et les outils déjà présents sur le marché ? Quel est le principal atout de votre « ABC des animaux » ?

Blévie Méyia LUCCHESI

Bebepetitsecret associe à la fois les supports physiques et un support digital grâce à l'application qui sera disponible sur les plateformes de téléchargement d'ici peu. L'application offre l'accès à des fichiers audios en rapport avec les éléments contenus dans le livre, dans les différentes langues disponibles. L'un ne va pas sans l'autre. Je suis convaincue qu'il ne faut pas tout convertir au digital, surtout quand cela concerne les enfants. Cependant, oui, nous devons rester connectés à notre ère.

Cet assemblé permet à un parent ou un instituteur d'avoir tous les outils nécessaires à disposition afin d'avoir un suivi réel et direct de l'évolution de l'enfant. Par exemple, dans l'application, il est possible de valider les acquis grâce à un « like » en forme de cœur.

Finalement, nous nous sommes davantage concentrés sur ce côté amusement qui sort de ce cadre « scolaire », et qui peut ennuyer les tout-petits en quête d'aventure. Voici ce qui fait notre différence.

ENOROMI MAGAZINE

Pouvez-vous nous dire un peu plus sur le principe même du jeu ? Comment se joue-t-il ?

Blévie Méyia LUCCHESI

Avec plaisir ! Le concept est très simple. Tout commence avec le livre « L'ABC des animaux ». L'enfant est initié aux lettres de l'alphabet, aux noms des animaux, mais aussi à leurs caractéristiques grâce aux contes. Une fois que le contenu du livre devient familier à l'enfant, il peut commencer à utiliser la Game Box qui est composée des cartes d'apprentissage, du plateau magnétique et des cartes à épeler.

Pour l'apprentissage, il y a un jeu de cartes qui compte 26 cartes. Celui-ci regroupe des

éléments que l'enfant doit retenir comme la lettre, l'animal associé et son nom traduit en français et en anglais.

Le plateau magnétique est fait pour valider les acquis de l'enfant grâce aux vignettes. Il y a également un challenge sous forme de jeu qui consiste à retrouver les noms correspondant à l'animal.

Enfin, quand il est évident que l'enfant connaît ses lettres, les animaux et les noms traduits, il apprend à écrire ces informations sur les cartes à épeler. Ce jeu est évolutif, l'application doit servir à chaque étape du jeu afin d'éviter les erreurs de prononciation.

ENOROMI MAGAZINE

Dans votre plan de distribution, comptez-vous le Gabon comme pays éligible pour l'achat et la commande de votre livret ? Si oui, pourquoi ?

**Blévie Méyia LUCCHESI**

Le Gabon a toujours été dans mes plans de distribution. Encore plus aujourd'hui. Il est vrai qu'il y a beaucoup de facteurs à prendre en compte, mais je pense être sur un bon timing. En effet, avec l'ambition du Gabon de devenir membre du Commonwealth, l'apprentissage de l'anglais sera encore plus important pour mes confrères gabonais.

Mon objectif premier est de mettre le coffret sur le marché le plus rapidement possible afin de prendre de l'avance, mais comme vous le savez, « tout vient à point qui sait attendre ».

ENOROMI MAGAZINE

Par simple curiosité, pourquoi ne pas avoir fait le choix d'un livret qui incite les enfants à apprendre les langues propres au Gabon, mais plutôt d'avoir opté pour le français et l'anglais ?

Blévie Méyia LUCCHESI

Pour mon premier outil, je me suis généralisé afin de tester le marché. De plus, n'oublions pas que l'anglais est la langue la plus enseignée suivie par le français. Deux langues do-

minantes dans le marché du travail. Une fois que le projet sera validé, je compte traduire le livre et la Game Box dans d'autres langues comme l'espagnol et le portugais, mais aussi dans les langues locales comme le fang ou le Myene en ce qui concerne le Gabon. De plus, je compte développer d'autres outils qui mettront les pays africains comme le nôtre en valeur.

ENOROMI MAGAZINE

Quelles sont vos ambitions pour Bébepetitsecret dans les cinq prochaines années ?

Blévie Méyia LUCCHESI

Dans les cinq prochaines années, j'ai l'ambition de conquérir le marché africain et de me développer sur le territoire américain. J'aimerais faire partie de ceux qui feront évoluer l'apprentissage de la langue aux enfants. Nous avons beaucoup d'ambitions en ce qui concerne Bébepetitsecret et son potentiel.

ENOROMI MAGAZINE

En tant que professionnelle, quels conseils donneriez-vous à ceux qui nourrissent un projet de business, mais hésitent à passer à l'action ?

Blévie Méyia LUCCHESI

Pour toutes ces personnes qui se freinent, je leur dirais de ne pas hésiter à faire le premier pas. Avant de me lancer dans Bébepetitsecret, j'avais tenté plusieurs projets qui n'ont pas abouti et cela m'a permis d'acquérir de l'expérience dans le domaine de l'entrepreneuriat. Soyez patience et ne perdez pas la passion des premiers jours. ●

*Propos recueillis par
Aude SHARYS*



► DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

COMMENT REBONDIR APRÈS UN ÉCHEC ?

L'échec est toujours dur à encaisser, mais il peut aussi permettre de réajuster ses projets et de rebondir. Alors, comment faire de l'échec un tremplin et non un naufrage ? Comment retrouver sa confiance en soi et sa motivation ? L'échec nous plombe et nous emplit presque toujours d'émotions négatives : abattement, découragement, tristesse, colère. Mais avant de vous assurer que l'échec est un tremplin formidable, reconnaissons d'abord qu'il est toujours dur à encaisser ! Et si c'est un premier échec, c'est encore plus dur.

Vous avez envie de rester au fond de votre lit, de pleurer toute la journée, de ne voir personne ou au contraire de crier votre douleur ? Très bien. Pendant quelques heures, il vous faut boire cette potion amère et laisser couler vos larmes. Ne dit-on pas qu'avant de rebondir, il y a bien un saut vers le bas, non ? Mais le risque, si l'on pleure trop longtemps, est de se laisser emporter par les émotions très fortes qui vous submergent. Le découragement, l'angoisse et surtout la perte de confiance en soi.

ATTENTION À LA PERTE D'ESTIME DE SOI

Après un échec, la blessure d'amour propre peut être si vive, que certains en viennent presque à perdre toute estime d'eux-mêmes, et jusqu'au goût de vivre. Autre réaction courante : la fuite. On est tenté de tout laisser tomber. On peut fuir dans les voyages lointains, les addictions, pour oublier. Évidemment, ce sont de fausses pistes, qui ne vous permettront pas vraiment de rebondir parce que vous niez la blessure plutôt que de la soigner. L'échec n'est pas à nier. Il faut plutôt l'analyser, en tirer les éléments pour bâtir d'autres stratégies.

ANALYSER L'ÉCHEC POUR MIEUX LE DIGÉRER

Laissez donc un peu de côté vos émotions, et forcez-vous à regarder votre échec

vous aider, repensez à ce que vous avez réussi jusque-là, aux qualités que votre entourage apprécie en vous. L'idéal est de faire ce travail avec une personne extérieure, qui vous aidera à être objectif : un membre de votre famille, un ami, un conseiller d'orientation, ou un coach par exemple.

SE FIXER DE PETITS OBJECTIFS DE RÉUSSITE, ÊTRE AGILE

Fixez-vous plutôt de petits objectifs de réussite, très faciles à atteindre. Organisez un voyage, refaites la déco de votre chambre, refaites du sport... Et félicitez-vous lorsque vous avez réussi. C'est d'ailleurs la méthode proposée par la plupart des coachs pour se libérer des idées négatives, comme peut l'être l'idée fausse que vous allez rater tout ce que vous entreprenez. L'échec est une blessure qu'il ne faut pas nier, mais soigner doucement et patiemment. Si vous vous sentez encore fragile, jouez la sécurité, allez-y pas à pas. Vous allez rebondir oui, mais pas forcément en franchissant comme un champion une barre super haute d'un seul coup. Car rebondir, ce n'est prendre votre revanche par orgueil, mais plutôt s'appuyer sur ses bons moteurs de motivation, et trouver peu à peu sa véritable voie de réussite.

Ainsi vous allez vous libérer du regard des autres, franchir des caps, et reprendre confiance en vous. Alors, vous serez plus fort face aux échecs que vous rencontrerez, ou plutôt plus agile, plus résilient, plus souple, plus mûr... Vous pourrez réussir votre vie, en naviguant à travers les échecs. ●

Christian BOUA

en face, comme un objet extérieur, puis tâchez de l'analyser. Pour quelles raisons avez-vous échoué ? L'objectif que vous vous étiez fixé était-il trop élevé ? Aviez-vous le bon profil ? Étiez-vous réellement motivé ? Et avez-vous mis toutes les chances de votre côté ? Répondez franchement à toutes ses questions, soyez en vérité avec vous-même. Un gagnant est une personne qui sait choisir ses combats, vous diront tous les coachs. En matière d'études ou de vie professionnelle, il est donc capital de savoir si vous avez choisi la bonne orientation, c'est-à-dire celle qui vous motive et pour laquelle vous avez les compétences et les talents requis.

EN TIRER LES BONS ENSEIGNEMENTS

Il ne s'agit pas de vous accommoder de l'échec, mais d'en tirer toutes les leçons possibles pour l'avenir. En

cas d'échec sentimental, ne mettez pas tous les torts sur l'autre, mais reconnaissez aussi vos manques et vos erreurs. Sur le terrain professionnel ou étudiant, cernez bien les raisons qui vous ont fait échouer. Et tenez-en compte pour ne pas recommencer. Ne vous contentez d'ailleurs pas de bonnes, mais mettez en place les moyens concrets qui vous ont manqué pour réussir. Emploi du temps, lecture, travail, nouvelles habitudes de vie... Pour partir en guerre, et être victorieux, mieux vaut avoir les bonnes armes !

SURTOUT NE PAS RESTER SEUL

Pour reprendre confiance en vous, il faut alors vous appuyer sur vos points forts, vos qualités, vos succès antérieurs ou annexes. L'échec que vous venez de subir a tendance à tout recouvrir, mais peu à peu, il va prendre moins de place. Pour

► SPORT

LES GABONAIS AUX JO DE TOKYO 2020

Comme un rendez-vous manqué.

La qualification du Gabon à travers la fratrie Girard DE LAGLAND MPALI, Anthony OBAME, médaillé d'argent aux JO de Londres, Sarah Mazouz et Guy MAGANGA GORRA avait suscité de véritables attentes à Tokyo 2020. Des espoirs cristallisés autour de l'ancien champion du monde de Judo, Anthony OBAME et de la vice-championne d'Afrique dans la même discipline, Sarah MAZOUZ. Les autres parlaient pour une première expérience. Ainsi, l'élimination dès les premiers tours des sportifs gabonais désenchante auprès du public.

Adam et Aya Girard DE LAGLAND MPALI /natation : des espoirs à encadrer

Ils n'étaient pas très connus du public gabonais avant leur qualification aux Jeux olympiques de Tokyo 2020. Adam et Aya Girard DE LAGLAND MPALI tiennent leur participation par la détermination. Comment dans un pays qui ne dispose pas d'une piscine aux normes olympiques pour s'entraîner était-il possible de croire à une chance de médaille pour ces jeunes nageurs.

Cependant, des pronostics, on savait que ces deux jeunes n'avaient aucune chance à Tokyo. D'ailleurs, bien avant de se rendre à Tokyo, leurs objectifs étaient connus de tous : « il fallait battre les records du Gabon et préparer sereinement, France 2024 ». Si, la plus jeune nageuse de ces Jeux olympiques a pu voir ce qu'est un environnement professionnel, Adam Girard DE LAGLAND MPALI s'est tout de même illustré en vainqueur de sa série avec un temps de 27 secondes 66, pour une première participation. Le nageur a également battu le record national dont il était le détenteur avec 28 secondes 45.

On est donc loin de Pierre DE COUBERTIN et de son fameux «l'essentiel est de participer ».



Anthony Obame/taekwondo : éliminé dès le premier tour

Très attendu aux JO de Tokyo après la médaille d'argent décrochée à Londres en 2012 et le Championnat du monde remporté en 2013, Anthony OBAME incarnait une sérieuse chance de médaille dans sa discipline. Porte-drapeau de la délégation, Mandy avait le soutien du public. La désillusion s'est vite installée à la suite de sa défaite brutale.

En effet, en un seul combat, le sportif gabonais le plus titré de l'histoire est passé à côté de ses Jeux olympiques. Face au Slovène, Ivan Konrad TRAJKOVIC, Anthony OBAME concède une large défaite : 5 points à 26. Une défaite synonyme d'élimination. La compétition en taekwondo se joue à l'élimination directe. Cette sortie précipitée de la compétition a certainement laissé des traces. Elle met en avant le besoin d'une préparation au maximum surtout quand on franchit le cap de la trentaine. Le champion s'est néanmoins inscrit sur l'avenir, « Aujourd'hui j'ai très mal, mais je bénirai toujours le Seigneur, car il est plus sage que moi. Et je marcherai toujours la tête haute pour les prochains défis ». Il est possible que 2024 à Paris soit différent en cas de qualification.

Sarah Myriam Mazouz/Judo : une fin amère, mais sans regret

Comme pour Antony OBAME, il est difficile de tirer des enseignements d'une compétition sur un seul combat. Toutefois, l'élimination par Ippon par une combattante de 10 ans sa cadette et en moins de 4 minutes peut en être un indicateur.

À 34 ans, l'athlète, qui dans la foulée de sa défaite, a annoncé sur les réseaux sociaux la fin des compétitions pour elle. Une fin avec un parcours sportif assez intéressant sous les couleurs du Gabon avec : une médaille d'or aux Jeux africains de 2019, deux médailles d'argent au Championnat d'Afrique de 2015, 2020, et trois médailles de bronze au Championnat d'Afrique en 2014, 2016 et 2019. Combattant également pour le Canada, Sarah MAZOUZ y enregistre également un beau palmarès. Il s'agit certainement du plus enviable du Judo féminin gabonais.



Guy MAGANGA GORRA/ Athlétisme : le recordman à surveiller de près

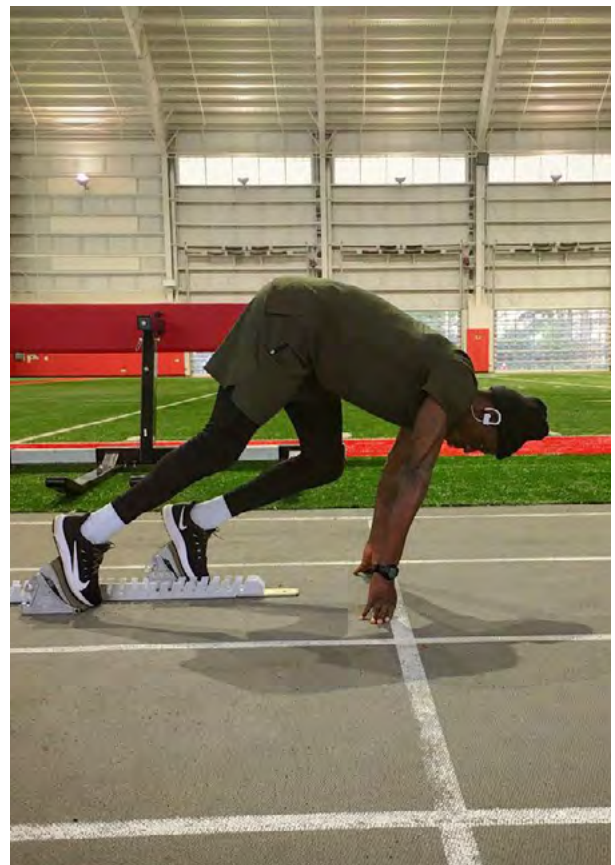
Le recordman gabonais sur 200 et 400m aura tenu son rang. Il parviendra à passer un tour sur 100m lors de ces JO. Lorsqu'on connaît les ténors mondiaux sur cette distance, la présence d'un Gabonais n'aura pas été usurpée. Victorieux sur plusieurs meetings de seconde zone en Europe et en Amérique, Guy MAGANGA GORRA devrait désormais participer à des compétitions beaucoup plus importantes et s'habituer ainsi à se confronter aux meilleurs.

Restée longtemps en marge du développement de leurs disciplines respectives, les fédérations telles que la Fédération gabonaise d'athlé-

tisme et la Fédération gabonaise de taekwondo devraient aujourd'hui impulser une autre dynamique. Multiplier les activités sur le plan local et ne pas attendre juste les compétitions internationales pour mettre nos athlètes en jambes. Cela est tout aussi valable pour la communauté nationale du sport.

Le Comité national olympique doit résolument travailler et accompagner un maximum de jeunes pour améliorer le nombre des participants gabonais aux Jeux olympiques. Notamment, à un moment où ce mouvement aspire à intéresser un nouveau public avec l'homologation de nouvelles disciplines à l'exemple du Break dance. ●

Pépeh NDONG MEYO
Gloire ZN.



enoromi magazine



www.enoromi.com

Suivez nous sur les réseaux sociaux

@Enoromi Magazine





► CULTURE

GABON

Le parc national d'Ivindo inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Le parc national d'Ivindo a été classé par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le 28 juillet 2021, sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité. Une récompense des « efforts du Gabon en matière de protection des forêts, qui jouent un rôle déterminant dans la lutte le réchauffement climatique », a réagi le président de la République, Ali BONGO ONDIMBA.

Belle récompense du Gabon pour ses efforts en faveur de l'environnement, le développement durable ainsi que le respect de la nature. Après le parc national de la Lopé en 2007, celui d'Ivindo a été inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité le 28 juillet 2021. C'était lors de la 44e session élargie du Comité du Patrimoine mondial, organisée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en coopération avec la Chine. Le patrimoine mondial est une appellation attribuée à des lieux ou des biens, situés à travers le monde, possédant une valeur universelle exceptionnelle.

« Ils sont inscrits sur la Liste afin d'être protégés pour que les générations futures puissent encore les apprécier à leur tour. Le label permet également de promouvoir et d'attirer facilement des touristes du monde », a expliqué l'UNESCO.

Une récompense des efforts du Gabon

Selon l'organisation onusienne, il s'agit de « l'aboutissement d'un long processus qui a débuté à l'atelier de renforcement de capacités "Mise à jour de la liste indicative du Gabon (biens naturels et mixtes) et présentation du dossier de nomination du parc national de l'Ivindo" de janvier 2020 ».

L'UNESCO assure également que « le Gabon est encore un de ces rares pays du globe dont 85% de sa superficie sont couvertes de forêts, soit près de 22 millions d'hectares (...) Cette forêt regorge une richesse immense et unique en termes de faune et flore, à l'exemple de son parc national d'Ivindo qui vient d'être inscrit à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO par le Comité du patrimoine mondial ».

Situé à cheval entre les provinces de l'Ogooué-Ivindo et de l'Ogooué-Lolo, le parc national d'Ivindo, créé en 2002, abrite un certain nombre d'espèces endémiques et certains mammifères emblématiques, aujourd'hui menacés, tels que l'éléphant de forêt, le gorille, le

chimpanzé, le léopard ou encore trois espèces de pangolins. Le site s'étend sur près de 300 000 hectares traversés par un réseau de rivières et comprend des rapides et des chutes bordées par des forêts humides.

Certaines parties du site sont à peine explorées, selon l'UNESCO. L'inscription de ce site au patrimoine mondial n'a pas manqué de faire réagir les autorités gabonaises en tête desquelles le chef de l'État. « L'inscription par l'UNESCO du parc national d'Ivindo sur la liste du Patrimoine mondiale de l'Humanité vient récompenser les efforts du Gabon



en matière de protection des forêts, qui jouent un rôle déterminant dans la lutte le réchauffement climatique. C'est un grand jour pour notre pays et pour notre planète », a réagi le président Ali BONGO ONDIMBA sur Facebook.

Maintenir l'intégrité du parc national d'Ivindo

Lieutenant du numéro un gabonais dans la protection écosystèmes, le ministre de la Forêt y est également allé de son commentaire. « C'est avec une immense joie que j'accueille votre décision d'inscrire le parc national d'Ivindo sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce chef-d'œuvre de la nature mérite amplement ce label de patrimoine mondial. C'est un moment historique pour la conservation de la biodiversité riche et exceptionnelle qu'abrite ce site, à savoir de très vieilles forêts intactes et refuges pour de nombreuses espèces endémiques et d'espèces menacées », a déclaré le Professeur Lee WHITE. Le membre du gouvernement est toutefois conscient que l'inscription de ce site sur la liste du patrimoine mondial n'est pas une fin en soi.

« C'est maintenant que tout commence. En effet, le défi est de maintenir l'intégrité de ce bien ainsi nommé sur la liste du patrimoine mondial », a souligné le ministre de la Forêt, non sans réitérer l'engagement du Gabon à « respecter les recommandations énoncées dans la décision relative à l'inscription du parc national d'Ivindo ». Depuis plusieurs années, les autorités gabonaises ont développé une politique pour protéger la forêt tropicale d'Afrique centrale, appelée «le deuxième poumon de la Terre», après l'Amazonie.

Le pays possède treize parcs nationaux, qui couvrent 1 % de son territoire, et vingt aires marines protégées. ●

Stevie MOUNOMBOU



► DÉCOUVERTE

La Maison de Lulu

Un concept Store made in Gabon.

Décidément, les entrepreneurs gabonais ont pris sur eux de reproduire au pays ce qu'ils voient ailleurs. C'est le cas de Jeanne Danielle REY (« JD ») pour ses proches qui a ouvert au quartier Bas de Gué-Gué son « concept store » : La Maison de Lulu. Pour rappel, un Concept Store ou magasin concept est une notion marketing qui décrit un commerce de détail thématique. Il peut notamment intégrer un point de restauration, associé au thème du lieu. Grande amatrice de voyages, JD est tombée amoureuse du Concept Store aux États-Unis. Ouverte en 2018, La Maison de Lulu est aujourd'hui une adresse indiquée et plutôt bien fréquentée, notamment par la gent féminine.

Épouse aimante et mère de trois magnifiques enfants, dont elle est extrêmement fière, « JD » est ce que l'on peut appeler une rêveuse. Elle ne s'encombre pas de limites et fonce lorsqu'elle a une idée en tête. Passionnée de sport, elle n'a pas raté une seule édition du prestigieux marathon du Gabon au cours duquel elle défait la course du 21km. Si vous avez aussi entendu parler du Libreville Fitness Tour et bien, sachez qu'elle en est l'initiatrice. Entrepreneur dans l'âme, « JD » s'est lancée depuis 2012, dans l'ambitieux projet de mettre en place un cadre original et agréable dont la cible principale est la femme.

De Lulu boutique à La Maison de Lulu

C'est en 2012 que « JD » ouvre sa première boutique au quartier Angondjé, dans la commune d'Akanda. Le concept est simple, permettre aux femmes d'accéder à des produits de la mode, pas toujours accessible sur Libreville. Le lieu devient très vite une adresse de référence. Mais très vite Madame REY habituée au tour du monde à travers ses multiples voyages se rend compte du besoin qu'ont les femmes gabonaises à avoir un espace de loisir qui leur soit dédié. Elle se lance donc dans la création de La Maison de Lulu d'un « concept store » qui réunit en un seul lieu différentes activités : un prêt-à-porter, une boutique de mobilier, une boutique de senteurs, une boutique de fleurs naturelles, un bar à champagne, un lounge et un salon de coiffure.

Les femmes à l'honneur

« En créant La Maison de Lulu, mon idée d'offrir aux femmes gabonaises d'avoir un lieu chic et original. Mon constat était que les femmes n'avaient pas un endroit pour être entre elles

et partager leur expérience shopping ». Si vous faites donc un tour à La Maison de Lulu, vous vous rendez vite compte que le lieu est décoré et agencé pour séduire la femme principalement. Et la clientèle le lui rend bien au regard de la fréquentation qu'elle enregistre. La Maison de Lulu organise aussi très souvent des événements à thème, notamment la Fabulous Ladies qui se déroule les dimanches après-midi.

Le «coupé-coupé» : star de la carte

La Maison de Lulu est aujourd'hui célèbre grâce à sa spécialité « Le Coupé-coupé ». Comme elle aime répéter, « c'est le même four, le même bois, le même goût qu'au quartier ». Le tout au même prix, mais dans un cadre agréable, avec un service à l'assiette et des accompagnements variés. À la question de savoir pourquoi le choix de ce célèbre plat gabonais, la réponse de « JD » est simple : « Le Coupé-coupé fait partie de nos habitudes alimentaires. J'ai donc voulu le valoriser en y apportant une petite touche spéciale ».

À La Maison de Lulu, ce menu est donc disponible tous les jours de 14h à 20h. Chose pas du tout évidente chez les autres vendeurs qui sont en rupture à partir de 12h. En termes de perspectives, la propriétaire des lieux nous a révélé en exclusivité que sa carte va très prochainement s'enrichir avec deux nouveaux plats : le Coupé-coupé fried rice et le Coupé-coupé revisité façon panini. L'aventure est donc bien lancée et bien prometteuse pour « JD » et sa jeune équipe qui vous accueillent avec enthousiasme et chaleur à chacune de vos visites. Et pour ceux qui n'y ont pas eu l'occasion, faites-y un tour, vous ne serez pas déçus. ●

Christian BOUA

ZOOM SUR ...



**BÉNÉDITH
CHANIE
KESSANY**

**De l'altruisme
au coaching
personnel.**

Alumni du prestigieux programme du Département d'État américain, le Mandela Washington Fellowship (MWF2019), Bénédith Chanie KESSANY incarne ce qu'il y a de mieux en matière de coaching au Gabon. Dynamique et volontaire, depuis près de 10 ans, elle s'est engagée à travers ses multiples formations dans une carrière de motivatrice personnel et des organisations. Un parcours qui a abouti à la création de BK Consulting, un cabinet-conseil en leadership et management. Nous sommes allés à sa rencontre.

ENOROMI MAGAZINE

Vous êtes très active sur les réseaux sociaux. Cependant, qui est Bénédith Chanie KESSANY ?

Bénédith Chanie KESSANY

Je suis Coach-Motivatrice certifiée depuis 2016. Altruiste et bénévole dans l'âme, j'ai toujours eu à cœur de voir les gens au

tour de moi épanouis et heureux malgré les défis auxquels ils font face. C'est cette image de la société qui m'a poussé à créer en 2016, le cabinet de conseil BK Consulting, qui est spécialisé dans le Coaching, la formation en développement personnel et management, la motivation et l'organisation des Team-building en entreprise, les chefs d'entreprises et les femmes actives à avoir davantage confiance en eux, à repousser leurs limites et à passer aux niveaux supérieurs tant sur les plans personnels que les plans professionnels.

Pour ce qui est de mon cursus de formation, je suis diplômée en administration des affaires. Je suis également consécutivement alumnus de l'Université de l'Afrique du Sud (UNISA) et du centre de leadership de Thabo Mbeki (2014) dont je suis certifiée en Leadership pour le renouveau Africain, en Programmation Neuro Linguistique (PNL) en leadership

et développement personnel (2015). Mais aussi alumnus du Centre de leadership du Young African Leaders Initiative (YALI DAKAR) 2018 du Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG), et du Mandela Washington Fellowship (MWF) de la Prestigieuse Université de Géorgie aux États-Unis (2019), ou j'ai obtenu un Certificat en Leadership et engagement citoyen.

Depuis 2015, grâce à mon engagement en faveur de la jeunesse gabonaise, je suis Ambassadrice de Bonne Volonté pour le leadership en milieu jeunesse pour le Fonds des Nations Unies Pour les activités de la Population (UNFPA), mais aussi Ambassadrice de Bonne Volonté de la campagne « PRO TEST ALL IN » de l'ONU SIDA.

ENOROMI MAGAZINE

Comment es-tu arrivée dans le coaching en développement personnel ?

Bénédict Chanie KESSANY

Déjà, être dans le domaine du coaching, c'est une mission de vie pour moi. Tout commence avec mon histoire personnelle. Ancienne timide, n'ayant jamais pensé aux questions de leadership, fatiguée des résultats peu satisfaisants que je produisais, fatiguée des échecs répétitifs sans prendre en compte ce que ces derniers m'enseignaient, fatiguée de vivre par procuration, je me suis posé une question qui a fait basculer ma vie et qui lui a donné un tout autre sens : « Quel est mon véritable rôle dans cette société ? » Cette démarche a été longue, productive et souvent bourrée d'incompréhensions. Je me devais de trouver les pièces manquantes de mon puzzle pour lui donner un sens. En somme, j'ai fait un travail sur moi pour créer une vie à laquelle j'aspire. Pour la petite histoire, je suis toujours en train de relier les chapitres parce que c'est une marche.

Dans mon parcours, j'ai rencontré et je continue d'ailleurs de rencontrer des personnes en souffrance et j'y ai clairement vu une opportunité et surtout la possibilité de travailler sur le développement du potentiel humain. Bingo, je me suis lancée. Vu que personnellement j'avais déjà produit des résultats, que j'avais des prédispositions naturelles et j'aime le contact humain. J'ai commencé à m'autoformer avant d'avoir mes certifications et je me suis lancée dans l'aventure entrepreneuriale.

ENOROMI MAGAZINE

Tu es certifiée en Programmation Neuro Linguistique (PNL). De quoi s'agit-il ?

Bénédict Chanie KESSANY

La PNL est une discipline du développement personnel. C'est une science. En bref, c'est l'étude de la façon dont le langage à la fois verbal et non verbal affecte le système nerveux.

La PNL fournit un cadre systématique chez l'être humain permettant de diriger son propre cerveau. Elle enseigne à contrôler non seulement nos états et nos comportements, mais aussi les états et les comportements des autres. En bref, c'est la science de la gestion optimale de l'esprit visant à produire les résultats que l'on désire.

Par exemple, un des présupposés de la PNL est que nous avons tous le même système neurologique. Si donc quelqu'un dans le monde réussit à faire une chose, vous devez pouvoir en faire autant, à

condition d'utiliser votre système nerveux exactement de la même manière.

Imaginons que vous voulez réussir dans un domaine dans lequel quelqu'un d'autre a déjà réussi. Par exemple un entrepreneur comme Aliko DANGOTE qui a un parcours et qui a fait ses preuves. Avec la PNL, c'est possible, si et seulement si vous suivez ses traces, en répétant un certain type d'action, en observant attentivement son parcours, en imitant les bons gestes, attitudes et aptitudes, considérant que les résultats sont toujours les produits des actions bien précises.

ENOROMI MAGAZINE

Vous accompagnez les entreprises, les entrepreneurs, les chefs d'entreprises et les femmes actives. Pourquoi ce segment ?

Bénédict Chanie KESSANY

C'est notre marché cible et il est primordial pour mener une démarche stratégique commerciale et marketing efficace. Sans cette segmentation, il est impossible de savoir à qui nos services s'adressent et notre communication ne serait pas ciblée.

ENOROMI MAGAZINE

Quel est l'intérêt de suivre une formation en développement personnel ? En quoi ce type de formation peut-il aider un professionnel à mieux se sentir dans son travail et à évoluer ?

Bénédict Chanie KESSANY

Il faut le dire, le développement personnel tourne autour de votre personne et de son développement. Je pense qu'avoir les diplômes est une chose, mais le savoir-être, votre résilience, votre attitude, votre capacité à faire face aux défis de la vie, tant sur les plans personnels que professionnels en est une autre chose et fait toute la différence. Ces éléments, on les acquiert grâce aux formations en développement personnel et en travaillant sur soi.

Sur le plan professionnel, le développement personnel peut vous aider à développer vos capacités, potentialités en prenant conscience de vos forces et faiblesses et bien d'autres choses. Les soft skills sont toutes ces habitudes comportementales que l'on développe au cours de sa vie et en général grâce au développement personnel. Exemple : l'intelligence émotionnelle, l'adaptabilité, l'assertivité, la remise en question, la responsabilité, qui sont autant de savoirs dont on a besoin aujourd'hui.

ENOROMI MAGAZINE

Le Coronavirus a été un coup dur pour plusieurs entrepreneurs. Comment vis-tu cette crise sanitaire ? Le coaching a-t-il été impacté par la crise ou s'en est-il nourri ?

Bénédict Chanie KESSANY

Honnêtement, je n'ai pas été épargnée par la crise. Les moments difficiles ont été un apprentissage. Effectivement, le Coaching a été impacté parce qu'on n'avait pas encore développé le côté digital de l'entreprise. Les activités reprennent petit à petit avec de nouvelles bases comme le numérique.

ENOROMI MAGAZINE

De nombreux jeunes sont à la quête d'un mieux-être, surtout en ces temps de tribulations. La résignation semble le choix le plus crédible. Quel conseil pourriez-vous leur donner pour qu'ils fassent montre de résilience ?

Bénédict Chanie KESSANY

Ayez confiance en vous et croyez en vos potentiels. J'ai personnellement expérimenté le pouvoir de la confiance en soi. D'ailleurs, j'ai appris que l'on peut la développer et l'accroître. En tant que femme timide, je n'aurai jamais imaginé être au-devant de la scène et surtout faire le boulot que je fais aujourd'hui.

Aussi, il faut se former sans cesse et apprendre à s'affirmer. Seuls les « violents » peuvent se distinguer et trouver leur place au soleil. Enfin, il ne faut surtout pas se décourager face à l'échec et aux multiples « NON » que l'on reçoit des gens. Ils doivent être des boosters pour avancer et se challenger soi-même.

ENOROMI MAGAZINE

Quels sont selon vous, les qualités ou les critères d'une personne bien dans sa peau ?

Bénédict Chanie KESSANY

L'acceptation de soi, s'aimer de manière inconditionnelle, s'estimer soi-même et composer avec son parcours de vie tout en sachant que l'herbe n'est pas seulement verte chez autrui, il y a aussi quelque chose de bien en chacun de nous. Il faut la trouver. ●

Hailée M.D.



▶ INTERNATIONAL

TOURISME SPATIAL

ENJEUX SCIENTIFIQUES OU COMMERCIAUX ?

L’arrivée d’acteurs du secteur privé dans l’industrie aérospatiale aura irrémédiablement changé ce monde qui était jusque-là limité à un nombre restreint d’acteurs principalement publics. Cette entrée aura propulsé des entreprises comme SpaceX aux premières places du secteur en moins de 20 ans, ouvrant ainsi la voie à de nouveaux entrants notamment dans le tourisme spatial. Retour sur les premiers pas de cette industrie de demain.

Des acteurs milliardaires qui ont la tête dans les étoiles

Le mois de juillet de cette année aura connu deux actualités majeures non corrélées celle du Covid19. En effet, deux milliardaires auront retenu l'attention de la presse internationale en raison des événements dont leurs entreprises à savoir Virgin Galactic et Blue Origin auront été les acteurs principaux. Le 11 juillet dernier, le magnat britannique Richard BRANSON, patron de Virgin Group, un conglomérat d'entreprises qui vont de la grande distribution jusqu'aux compagnies aériennes, se lançait dans un vol suborbital à bord du vaisseau VSS Unity. Accompagnés de deux pilotes et de trois employés de sa compagnie Virgin Galactic, ils ont pu passer quelques minutes aux frontières de l'espace avant de revenir sur terre. Le 20 juillet, c'est au tour de Jeff BEZOS, patron emblématique du géant américain du commerce en ligne Amazon de se lancer.

À bord de la fusée de Blue Origin, le patron texan a effectué un vol d'une dizaine de minutes. Ce premier essai avec passagers effectué par le lanceur New Shepard aura également vu la présence de trois autres personnes à bord de la capsule. C'est la première fois de l'histoire, après le vol de l'américain Dennis TITO le 28 avril 2001, que des personnes allaient dans l'espace pour des motifs non professionnels, ouvrant ainsi la voie à l'ère du tourisme spatial.

Début du tourisme spatial

Depuis plus de soixante ans, des millions d'hommes à travers le monde ont toujours été fascinés par l'espace. Les images des multiples missions

Apollo avec pour point culminant l'arrivée de l'homme sur lune auront renforcé cette envie au fil des années. Mais le monde de l'aérospatial a toujours été réservé à une petite communauté de scientifiques rompus et de pilotes ultras qualifiés jusqu'à cette première tentative de Richard BRANSON. Bien sûr, il y a la sensation d'apesanteur que l'on peut ressentir à bord de l'Airbus A310 0G grâce à la technique du vol parabolique Zéro G, mais celle-ci s'effectue à une altitude limitée de 6 kms et dure un temps très court de 22 secondes. Or, les vols du vaisseau USS Unity et de la capsule Blue Origin vont respectivement à 80 et à 100 kms d'altitude. L'espace semble alors accessible à tous sans aucune restriction.

Un plaisir onéreux limité aux personnes fortunées

Bien que pour la première fois des non professionnels aient été en contact avec l'environnement spatial, il n'est pour autant pas ouvert au grand public. En effet, le coût énorme que représente la mise œuvre de tels moyens de transport fait qu'il ne restera hélas accessible qu'à un nombre très limité de super fortunés. Pour s'offrir le plaisir de passer quelques jours d'apesanteur à bord de la station spatiale internationale (ISS), le multimillionnaire américain Dennis Tito avait déboursé pas moins de 20 millions de dollars US. Olivier DEAMEN, le passager qui avait accompagné Jeff BEZOS avait lui déboursé 28 millions de dollars US pour s'offrir un voyage d'une dizaine de minutes.

Pour autant, le tourisme spatial a quand même de beaux jours devant lui, selon Bob Smith, le directeur général de l'entreprise texane filiale d'Amazon. En effet, ce dernier estime que plus de 7500 personnes à travers 150 pays souhaitent utiliser Blue Origin pour aller dans l'espace. Après ce

premier succès, Blue Origin prévoit plusieurs autres vols au cours de cette année. Mais Jeff BEZOS et Richard BRANSON ont un autre concurrent en la personne d'un autre milliardaire américain et figure emblématique de l'industrie aérospatiale, Elon MUSK.

SpaceX futur géant du secteur

D'origine sud-africaine, le fondateur et patron de l'entreprise Tesla est devenu le principal prestataire de l'agence américaine de l'aérospatiale (NASA) à travers son entreprise SpaceX fondée en 2002. Depuis 2008, SpaceX est chargé du transport du fret et des passagers à destination de l'ISS en plus de celui des satellites de télécommunication. L'entrepreneur américain n'a jamais caché son ambition de coloniser la planète mars et il compte sur le tourisme spatial pour renflouer ses caisses.

Pour cela, il s'est doté du projet ambitieux de proposer à ses clients une escapade de quelques jours à bord son vaisseau pour un voyage autour de la lune, le satellite naturel de la Terre. Le premier vol prévu pour 2023 a déjà été complètement réservé par le milliardaire japonais Yuzaku MAEZAWA. Cette activité suscite l'intérêt de nombreux acteurs de l'aéronautique. Cependant, toutes ces industries ne sont pas conséquence sur le plan climatique.

Une industrie avec un fort impact environnemental

L'un des défauts majeurs de cette industrie, en plus d'être onéreuse, reste son impact environnemental très négatif. En effet, pour pouvoir transporter des hommes jusqu'à de très hautes altitudes, il faut mettre



au point de gros moteurs qui produisent énormément d'énergie. Le développement d'une industrie vouée au tourisme spatial aura donc de graves conséquences sur le changement climatique. Selon une étude relayée par l'Agence Sciences Presse, un vol complet de la fusée Falcon9 de SpaceX émet plus de 1150t de CO₂, soit l'équivalent d'une voiture qui parcourt en moyenne 15000 km par an durant 638 ans...

En outre, il reste les problèmes des suies dégagés par ces vols suborbitaux. Au-delà des 10 km d'altitude, ils ont du mal à être détruits par les pluies tandis qu'à plus de 50 km, elles peuvent rester en suspension durant des années avec le risque de changer radicalement le climat. Sans oublier que cette activité n'est nullement réglementée.

Mettre en place une réglementation du tourisme spatial

Éviter que l'anarchie ne s'installe dans cette partie du ciel est primordial pour le futur de notre planète. Or, nous constatons ici que des acteurs du secteur privé ont déjà pris de court les États. Comme pour l'internet il y a une vingtaine d'années, les entreprises avaient dicté des règles qu'elles avaient imposées aux États avec pour conséquence tous les dérapages et manquements qu'on aura pu constater par la suite. Un tel scénario ne se-

rait donc pas sans conséquence et il est donc indispensable que les États mettent d'ores et déjà en œuvre une législation qui réglemente de manière stricte les voyages spatiaux pour des motifs non professionnels. ●

Jean Paul Augé OLLOMO



SCG-Ré



“
La SCG-Ré
au service
des cédantes
Africaines.
”

- 📍 2080, Boulevard de l'Indépendance
Immeuble du Bord de Mer / 1er étage / Palier gauche
- ✉ B.P. : 6757 Libreville Gabon Email : infos@scg-re.ga
- ☎ Tél. : (+241) 011 74 80 80 - 011 74 80 81 - 011 74 80 83
011 74 80 84 - 011 74 80 85 Fax : (+241) 011 74 80 82
- 🌐 Site web : <https://scg-re.ga>  SCG-Ré



**Il n'y a pas de petits gestes lorsque
nous sommes des milliers à le faire**

#jèmenengage

Mon pouvoir, c'est ma décision